



Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
du Québec

Rapport annuel d'activité 2020–2021



ACRONYMES DES CONSERVATOIRES

CADM	——	Conservatoire d'art dramatique de Montréal
CADQ	——	Conservatoire d'art dramatique de Québec
CMG	——	Conservatoire de musique de Gatineau
CMM	——	Conservatoire de musique de Montréal
CMQ	——	Conservatoire de musique de Québec
CMR	——	Conservatoire de musique de Rimouski
CMS	——	Conservatoire de musique de Saguenay
CMTR	——	Conservatoire de musique de Trois-Rivières
CMVD	——	Conservatoire de musique de Val-d'Or

ISBN 978-2-550-90445-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-90446-5 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives Canada, 2021

Ce document est également disponible en version PDF dans le site Internet du Conservatoire :
conservatoire.gouv.qc.ca

Couverture : Delphine Bertrand interprétant le rôle d'Elizabeth 1^{re} dans la production *Marie Stuart* présentée par le Conservatoire d'art dramatique de Montréal en avril 2021.

Photo : Jean-Sébastien Jacques

TABLE DES MATIÈRES

Lettre à la ministre.....	3
Message de la présidente	4
Message du directeur général par intérim	5
Présentation du Conservatoire.....	7
Faits saillants de l'année	8
Ressources humaines.....	8
Résultats financiers.....	8
Plan de transformation numérique	9
Les studios mobiles pour l'enseignement.....	10
Portes ouvertes virtuelles	10
Programmation : virage vidéo.....	11
Édition numérique de l'Orchestre collégial des conservatoires (OCC)	14
Examens terminaux à distance	15
Service à la vie étudiante.....	16
Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants.....	17
Sondage de satisfaction auprès des étudiants	17
Comité de gestion	18
Collège des directeurs	20
Effectif étudiant.....	24
Sanction des études	26
États financiers	34
Rapport de la direction.....	34
Rapport de l'auditeur indépendant.....	35
État des résultats et de l'excédent cumulé	37
État de la situation financière	38
État de la variation de la dette nette.....	39
État des flux de trésorerie.....	40
Notes complémentaires.....	41
La Fondation du Conservatoire	55
Annexes.....	59

Jasmin Brouillette-Cardinal étudie la contrebasse avec Annie Vanasse
au Conservatoire de musique de Rimouski.

Photo : Bertin Bélanger



Québec, le 30 novembre 2021

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

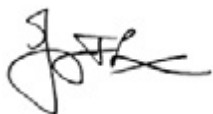
Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel d'activité 2020-2021 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2021.

Ce rapport a été produit conformément aux dispositions de la loi constitutive de la corporation du Conservatoire et vous est transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Monique F. Leroux', written in a cursive style.

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



C'est avec enthousiasme que j'ai accepté d'agir comme présidente du conseil d'administration du Conservatoire en juin dernier. Mon mandat ayant débuté pratiquement au terme de l'exercice financier 2020-2021, je tiens en premier lieu à remercier la présidente précédente, M^{me} Marie-France Maheu. Son engagement et sa connaissance des milieux de la culture et de l'enseignement ont été d'un précieux apport pour le Conservatoire.

J'adresse aussi mes remerciements à M^{me} Chantal Garon, directrice générale jusqu'au 30 juin dernier, qui a su mobiliser la communauté et guider les actions du Conservatoire dans cette période d'adaptation. Je remercie chaleureusement M. Jean-François Latour, directeur des études, qui a accepté d'assumer la direction générale par intérim au départ de M^{me} Garon et qui permet au Conservatoire de bénéficier de son engagement exemplaire et de son expérience.

Au cours de l'année 2020-2021, qui s'est déroulée dans un contexte de crise sanitaire, le conseil d'administration a suivi de près les impacts de la pandémie sur les activités de l'institution. Grâce à un plan-cadre de mesures sanitaires élaboré pendant la période estivale et mis en œuvre dès la rentrée scolaire, les activités du Conservatoire se sont déroulées de façon sécuritaire et la presque totalité des cours et des activités a pu être maintenue en présence. Au terme de cette année, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons constaté que le Conservatoire a su s'adapter et miser sur des pratiques innovantes, comme en témoignent l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de transformation numérique qui arrime de façon efficace la vision d'avenir du Conservatoire aux réalités imposées par la crise sanitaire.

En toutes circonstances, la communauté étudiante doit demeurer au cœur de la mission du Conservatoire. Dans le contexte particulier de la pandémie, les gestionnaires du Conservatoire ont fait preuve de vigilance et d'engagement pour assurer l'accès des élèves et des étudiantes et étudiants à un milieu de vie et d'apprentissage sécuritaire et favorable à leur développement et à leur progression scolaire.

C'est dans ce même esprit que la direction du Conservatoire et la Fédération des associations d'élèves du Conservatoire ont réuni leurs efforts pour élaborer une Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants, adoptée par le conseil en juin. Le Service à la vie étudiante a quant à lui été très actif pour assurer le bien-être des étudiantes et étudiants, particulièrement en ce qui concerne la santé mentale, notamment par l'entremise d'ateliers et de consultations avec des psychologues.

Je tiens à souligner la persévérance et la résilience des élèves, des étudiantes et étudiants tout au long de cette année exceptionnelle et à les remercier de faire confiance au Conservatoire comme établissement par excellence pour l'enseignement de la musique et de l'art dramatique.

Les membres du comité de gestion du Conservatoire et les directrices et directeurs des établissements méritent également d'être reconnus pour le leadership, l'implication et l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve dans la gestion de leurs équipes. Quant aux professeurs, je souhaite leur exprimer ma reconnaissance pour leur dévouement et leur engagement constant pour le développement et la réussite de nos élèves. Je dois enfin souligner l'implication de l'ensemble du personnel qui a fait preuve d'agilité encore une fois cette année, face aux diverses contraintes inhabituelles avec lesquelles nous avons dû composer. Je tiens également à remercier tous nos partenaires ainsi que la Fondation du Conservatoire de leur soutien exemplaire.

Le Conservatoire, au fil des ans, a marqué l'histoire culturelle du Québec. Nous sommes convaincus, qu'avec le soutien continu du Gouvernement du Québec et avec la mobilisation de notre communauté étudiante, de nos professeurs et de nos artistes diplômés, le Conservatoire contribuera plus que jamais à développer et à faire rayonner notre talent artistique et notre culture, partout au Québec et dans le monde.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large 'M' and 'F' intertwined, followed by a horizontal line.

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA
Présidente du conseil d'administration
du Conservatoire de musique et
d'art dramatique du Québec

DIRECTEUR DIRECTEUR DIRECTEUR

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

En cette deuxième année scolaire affectée par la pandémie, les étudiantes et étudiants ainsi que le personnel ont eu à composer à nouveau avec les contraintes inhérentes à la crise sanitaire. Forts de leur expérience passée, les membres de la communauté ont su s'ajuster rapidement et ont même profité de cette période exceptionnelle pour adapter leurs pratiques et participer à des projets qui ont fait appel à leur créativité.

À cet égard, j'aimerais souligner l'implication et l'engagement de la directrice générale du Conservatoire, M^{me} Chantal Garon, qui a su assurer une communication constante et claire auprès du conseil d'administration sur les orientations prioritaires à maintenir. M^{me} Garon a su mobiliser les gestionnaires ainsi que leurs équipes afin de poursuivre la mission première du Conservatoire, soit celle d'assurer un service d'enseignement de haut niveau à toute la communauté étudiante, et ce malgré les circonstances exceptionnelles. Je salue la gestion efficace et éclairée de M^{me} Garon et je lui souhaite une retraite heureuse, prise au terme de son mandat terminé le 30 juin dernier.

La crise sanitaire a amené son lot de défis, mais elle a aussi permis d'accélérer la mise en œuvre de différents projets technologiques planifiés initialement à plus long terme par le Conservatoire. Un plan de transformation numérique a été mis en place et plusieurs projets ont été mis en œuvre sans délai. Le virage numérique est devenu une nécessité dans ce contexte, non seulement afin de poursuivre les activités de notre institution, mais également afin d'offrir une expérience optimale au niveau pédagogique à l'ensemble des élèves, étudiantes et étudiants.

C'est donc grâce à un effort commun, soutenu par les directrices et directeurs des établissements et les membres du comité de gestion, que l'année scolaire 2020-2021 aura été ponctuée par plusieurs innovations et la réalisation de projets numériques d'importance, tels que la refonte complète de son site Web, la formule numérique des examens terminaux en musique, le projet de l'Orchestre collégial des conservatoires ou encore la création de la toute première websérie de l'histoire du Conservatoire. Ces réussites ont été possibles grâce au précieux apport du conseil d'administration et au travail exemplaire du corps professoral et du personnel technique et administratif.

En 2020-2021, le Conservatoire aura eu le privilège d'accueillir 871 élèves, étudiantes et étudiants en musique et en art dramatique. De ceux-ci, 86 ont terminé un programme de premier ou de deuxième cycle universitaire en interprétation, en composition, en direction d'orchestre, en jeu ou en scénographie.



Photo : Louise Leblanc

Leur fin de parcours aura été affectée par la pandémie, les étudiants en art dramatique ne seront pas montés sur scène pour leurs productions finales et les finissants en musique n'auront pu faire leur examen terminal en présence devant jury. Je tiens à souligner leur résilience et leur offrir mes plus sincères félicitations.

En janvier 2021, le Conservatoire a accueilli M^{me} Eve Martin au sein du Collège des directeurs, à titre de nouvelle directrice du Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Au printemps 2021, le directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec (CADQ), M. Jacques Leblanc, et la directrice du Conservatoire de musique de Val-d'Or (CMVD), M^{me} Isabelle Trottier, ont quitté leurs fonctions de direction d'établissement. Leur grande implication auprès de leurs élèves, étudiantes et étudiants marquera certainement leur passage au CMADQ. En vue de leur remplacement, le conseil d'administration a approuvé en juin 2021 la nomination de M. Hugues Cloutier à la direction du CMVD et de M. Jean-Sébastien Ouellette à la direction du CADQ.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement le conseil d'administration pour sa confiance et son soutien durant la dernière année. Je souhaite également souligner la collaboration importante de la Fondation du Conservatoire pour l'aide financière accordée dans la réalisation de différents projets pédagogiques et l'octroi de nombreuses bourses nominatives au sein de notre communauté étudiante.

Jean-François Latour
Directeur général par intérim

Mariann Bouchar, étudiante en Jeu au Conservatoire d'art dramatique de Québec,
interprétant le rôle de Gabrielle dans le cadre de la websérie *Ce qui reste passé minuit*.
Photo : Vincent Champoux



CONSERVATOIRE

PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire a été fondé en 1942 par la *Loi instituant le Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec*. Sa loi constitutive, actualisée depuis, relève de la ministre de la Culture et des Communications, qui est responsable de son application.

Mission

Les dernières modifications apportées à la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, en 2015, ont notamment modernisé le cadre de gouvernance du Conservatoire et précisé tous les éléments de sa mission qui s'énonce comme suit :

« Le Conservatoire a pour objets d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement. »

Dans la poursuite de ses objets, le Conservatoire, en tenant compte de la spécificité de chaque établissement d'enseignement :

- **transmet**, selon les plus hauts standards d'excellence, y compris dans les programmes d'enseignement supérieur, les connaissances et les savoir-faire requis pour assurer le rayonnement professionnel des élèves qu'il forme et leur permettre d'aspirer à des carrières artistiques réussies;
- **permet** un large accès à un enseignement de haut calibre pour tous les jeunes pourvus de talents remarquables, sans distinction fondée sur une base géographique ou sur leur milieu socioéconomique;
- **procure** des bénéfices aux communautés, entre autres, pour susciter et favoriser une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique et pour contribuer à la présence et à la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique, et ce, dans un esprit de partenariat et de collaboration;
- **demeure** attentif à l'innovation, aux nouveaux courants, aux développements technologiques et à l'évolution des marchés.

Le Conservatoire est formé d'un réseau de sept établissements d'enseignement de la musique situés à Gatineau, à Montréal, à Québec, à Rimouski, à Saguenay, à Trois-Rivières et à Val-d'Or, et de deux établissements d'enseignement de l'art dramatique, à Montréal et à Québec, tous bien enracinés dans leur milieu.

Programmes

Le Conservatoire est la seule institution d'État en Amérique du Nord qui offre des programmes de formation en musique en continuité s'échelonnant du primaire jusqu'au second cycle universitaire, favorisant ainsi la relation maître-élève et un accompagnement personnalisé.

En art dramatique, c'est l'unique institution publique à assurer à la fois la formation des interprètes et des concepteurs. La seule, également, qui offre aux acteurs le développement de compétences autant pour le théâtre que pour le cinéma et la télévision.

Clientèle

D'une année à l'autre, le Conservatoire dessert autour de 900 élèves en musique et en art dramatique, en plus d'offrir un encadrement pédagogique en musique à environ 300 élèves externes.

Financement

À la différence des autres établissements d'enseignement collégial et universitaire dont le financement est établi par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en fonction du nombre d'étudiants, le financement du Conservatoire est déterminé à même les crédits du ministère de la Culture et des Communications, qui lui dédie une enveloppe budgétaire annuelle globale.

Prestigieuse institution de formation professionnelle en arts de la scène, le Conservatoire contribue activement au développement de la culture au Québec. Son rayonnement à l'étranger ainsi que celui de ses professeurs, de ses diplômés et de ses élèves témoignent de l'excellence et de la pertinence de la formation artistique qui y est offerte.

FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Différents faits saillants ont ponctué la dernière année du Conservatoire mettant en lumière toute la créativité, l'innovation et la résilience d'une communauté. De nouvelles façons de faire ont été mises de l'avant et plusieurs initiatives numériques ont vu le jour. Vous retrouverez plus en détail les nombreuses réalisations qui ont émergé de cette année particulière et qui ont mené à des résultats à la hauteur de notre institution.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2020-2021 a représenté une année de défis sans précédent au niveau de la gestion des ressources humaines en raison du contexte pandémique, des mesures sanitaires en constante évolution et des orientations du Conservatoire en matière d'enseignement. Ainsi le personnel enseignant et le personnel administratif ont rapidement déployé des solutions d'enseignement adaptées en fonction des différents contextes (isolements, zones rouges, déplacements non recommandés, etc.). Tous ont œuvré de concert afin de maintenir les standards élevés de qualité d'enseignement du Conservatoire.

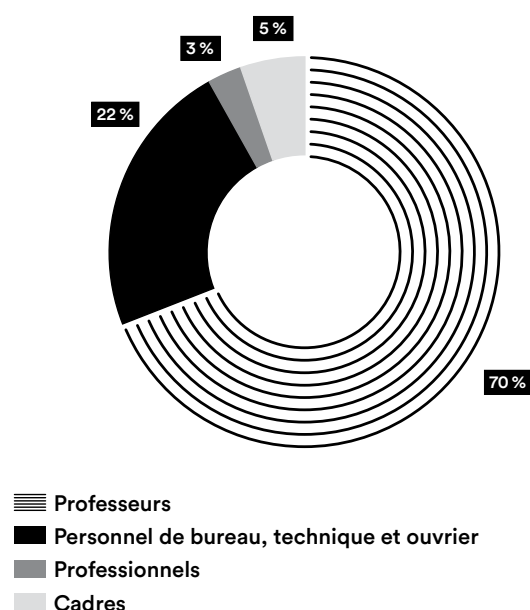
Le 14 décembre 2020 a eu lieu la signature de la convention collective des professeurs et professeurs du Conservatoire. Celle-ci a, entre autres, introduit un important processus annuel de régularisation, d'attribution et de révision des planchers d'emploi. À son intégration, ce processus a fait en sorte que 47 professeurs ont obtenu un statut régulier et 40 autres ont obtenu une révision à la hausse de leur plancher d'emploi.

Finalement, afin de répondre à ses obligations en matière d'égalité à l'emploi, le Conservatoire s'est engagé en janvier 2021 à poursuivre certains objectifs de recrutement sur une période de 3 ans. Ces objectifs concernent une augmentation de la représentativité des femmes, des personnes handicapées, des autochtones et des minorités ethniques dans le corps professoral ainsi que de la représentativité des minorités visibles parmi les professeurs et les membres du personnel de bureau.

RÉSULTATS FINANCIERS

À la suite d'un changement apporté en cours d'exercice à la façon de comptabiliser les subventions à recevoir du gouvernement par les organismes publics, le Vérificateur général du Québec peut désormais émettre une opinion sans la réserve qui apparaissait à son rapport d'audit depuis l'exercice 2012-2013 concernant cette comptabilisation. Ce changement, détaillé à la note 3 des états financiers, a pour effet d'augmenter l'excédent cumulé aux 30 juin 2020 et 2021 dû à une comptabilisation plus rapide des subventions.

PORTRAIT DES RESSOURCES HUMAINES AU CMADQ



PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

En juin dernier, le Conservatoire s'est doté d'un Plan de transformation numérique organisationnel. Un comité stratégique a été mis sur pied afin d'assurer la mise en œuvre et l'intégration efficiente du plan au sein de l'organisation.

Touchant quatre volets, soit la pédagogie, l'administration, les communications et l'informatique, ce plan vise un virage vers une utilisation des nouvelles technologies dans chacune de ces sphères. Le déploiement se veut en continu dès l'automne 2021 et ce, jusqu'en 2023-2024. Il s'agit donc d'une importante refonte qui se fera sur quelques années.

Volet 1 : Pédagogie

Ce premier volet englobe plusieurs projets qui aideront à l'actualisation des technologies utilisées au Conservatoire et à la synergie du réseau. Un projet d'importance est l'interconnectivité des conservatoires. Il vise à équiper les salles de concert et les théâtres de chaque établissement avec des équipements à la fine pointe de la technologie afin que l'ensemble des conservatoires puissent bénéficier des classes de maître et autres projets donnés à la grandeur du réseau. Il s'agit donc non seulement d'offrir la chance à tous d'assister à ces événements, mais également d'y participer en temps réel.

Volet 2 : Administration

La mise en œuvre du volet administratif a commencé au cours de cette année avec la migration vers Office 365 et se poursuivra jusqu'au printemps 2022. À cette portion importante du plan, s'ajoutent la gestion documentaire ainsi que la numérisation et l'harmonisation des outils de travail. Il est question ici, par exemple, de la numérisation des dossiers des employés ou de la réalisation de formulaires dynamiques.

Volet 3 : Communications

Avec la mise en ligne du nouveau site Web en septembre 2021, le Service des communications a réalisé un des principaux projets du Plan de transformation numérique au niveau du volet communications. Dans les mois à venir, des vidéos promotionnelles et des visites virtuelles 360 seront réalisées afin de soutenir les différents établissements dans leurs outils de communication. De plus, un projet de balado, en collaboration avec Radio-Canada, sera travaillé durant la prochaine année pour la mise en valeur du CMADQ au niveau numérique.

Volet 4 : Informatique et sécurité

Depuis janvier 2021, un travail en continu est réalisé afin d'assurer que tous les projets cités plus haut soient mis en œuvre de façon sécuritaire. Ainsi, au-delà de l'optimisation des outils de travail et de l'évolution des façons de faire, il est primordial pour le Conservatoire de garantir un livrable des projets qui respecte un niveau accru de sécurité. D'ailleurs, un audit de sécurité a eu lieu en juillet 2021 et un autre est prévu à l'été 2023.



Les étudiant.e.s de 3^e année en Jeu du Conservatoire d'art dramatique de Québec ont créé, écrit et joué dans la première websérie de l'histoire du Conservatoire. Photo officielle de *Ce qui reste passé minuit*.

Photo : Vincent Champoux



Cours de maître à distance avec les étudiant.e.s en cor du Conservatoire de musique de Montréal.
Photo : Jean-François Blouin

LES STUDIOS MOBILES POUR L'ENSEIGNEMENT

Comme la qualité de l'enseignement est au cœur de la mission du Conservatoire, tout devait être mis en œuvre afin de préserver ce haut standard. Afin d'assurer l'enseignement des cours de type pratique et de type théorique, le Conservatoire a déployé dans ses neuf établissements des studios mobiles comprenant l'équipement nécessaire pour donner et suivre un cours à distance. Ainsi, les élèves qui devaient s'isoler à la maison pouvaient, avec cette technologie, continuer à recevoir leurs cours. Il était primordial pour le Conservatoire d'assurer la continuité du cheminement pédagogique des élèves. Ces studios mobiles ont également été utilisés afin d'offrir des classes de maîtres virtuelles avec des professeurs et musiciens résidant à l'extérieur du Québec.

PORTES OUVERTES VIRTUELLES

Avec les contraintes imposées par les différentes mesures sanitaires, les portes ouvertes traditionnelles n'étaient aucunement envisageables pour l'ensemble du réseau. Par conséquent, les conservatoires de musique de Gatineau, Québec, Saguenay et Trois-Rivières ont décidé d'innover et d'organiser des portes ouvertes virtuelles. Afin de promouvoir leur campagne d'admission, il fallait trouver un moyen d'entrer en contact avec la clientèle future et susciter un intérêt envers le Conservatoire. Ces visites virtuelles ont favorisé une approche davantage personnalisée et ont permis de s'entretenir plus longuement avec les candidates et candidats potentiels. Malgré la distance, les futurs élèves et leur parent ont pu découvrir les différents locaux de l'établissement, faire la connaissance de certains professeurs et avoir un avant-goût de l'ambiance du Conservatoire.

Cette nouvelle recette a été gagnante à plusieurs égards puisqu'en plus de gagner temps et argent, plusieurs jeunes ayant participé aux portes ouvertes virtuelles sont maintenant admis comme élèves du Conservatoire.

PROGRAMMATION : VIRAGE VIDÉO

Comme les exercices pédagogiques sont un élément essentiel au cheminement des élèves, des étudiantes et étudiants, il fallait trouver un moyen de mettre en valeur ces performances autrement que devant un public. Pour ce faire, l'ensemble du réseau a pris un virage numérique, utilisant la vidéo et les réseaux sociaux pour rejoindre son public.

Quelques statistiques

- Plus de 410 exercices pédagogiques
- Plus de 42 000 visionnements des exercices pédagogiques
- Près de 55 000 personnes atteintes sur Facebook

Conservatoires d'art dramatique

Autant à Montréal qu'à Québec, les conservatoires d'art dramatique se sont tournés vers la webdiffusion en direct ou en différé de leurs productions. Au fil des mois, les deux établissements ont utilisé diverses méthodes afin d'exporter leurs productions théâtrales, utilisant les services de la compagnie Livetoune, YouTube et Facebook. De plus, le Conservatoire d'art dramatique de Québec a créé un balado pour la lecture publique de ses étudiantes et étudiants de deuxième année. Le rendu final a été téléchargé 240 fois.

Le Conservatoire d'art dramatique de Québec a également produit la première websérie de l'histoire du CMADQ. Ce projet entièrement créé par les finissantes et finissants, sous la supervision de Jean-Sébastien Ouellette et d'Isabelle Hubert, s'est décliné en 11 épisodes rendus disponibles sur YouTube et sur la Fabrique culturelle, la plateforme numérique de Télé-Québec.

PUBLIC DE L'ANNÉE 2020-2021

	Productions	Billets vendus en webdiffusion	Billets vendus en salle*	Vues sur YouTube
CADM	4	976	0	N/A
CADQ	5	325	250	8041

* Le CADQ a tenu le récital poétique des étudiantes et étudiants de deuxième année devant un public restreint et conformément aux mesures sanitaires en vigueur à ce moment de l'année.

Ces neuf initiatives numériques des conservatoires d'art dramatique auront permis de joindre des milliers de personnes durant l'année. En effet, avec plus de 1 300 billets vendus pour les événements en webdiffusion, nous pouvons estimer qu'un grand nombre de personnes ont pu regarder, dans le confort de leur foyer, les finissantes et finissants jouer sur les scènes des deux établissements.



Lauréanne Dumoulin a partagé le premier rôle avec trois autres finissantes dans la production de *Cyrano.e de Bergerac* du Conservatoire d'art dramatique de Québec, présentée au mois de décembre 2020 en webdiffusion.

Photo : Vincent Champoux

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE (SUITE)

Conservatoires de musique

Les établissements du réseau offrant les programmes de musique ont quant à eux privilégié les exercices pédagogiques dans une formule réduite, soit les élèves, étudiantes et étudiants d'une même classe en compagnie des professeurs et parfois de la direction. Ces concerts et récitals ont pour la plupart été filmés et rendus disponibles pour les proches des jeunes musiciennes et musiciens impliqués.

MODES DE DIFFUSION UTILISÉS POUR LES CONCERTS

	En salle*	Réseaux sociaux	Plateforme Zoom	Webdiffusion	Total des concerts
CMG	0	0	28	0	28
CMM	0	150	0	37	187
CMQ	0	0	52	0	52
CMR	37	0	8	0	46
CMS	0	12	0	0	12
CMTR	0	9	25	0	34
CMVD	25	18	0	0	43
	62	189	113	37	402

* Les concerts en salle ont eu lieu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Cela dit, des extraits de récitals et même des concerts entiers ont été rendus publics, souvent pour une période donnée, voyageant sur YouTube et Facebook au plus grand bonheur des mélomanes de la province.



Concert virtuel de l'ensemble à vents du Conservatoire de musique de Saguenay sous la direction de Frédéric Quinet, professeur.

Photo : Michel Félix Lemieux



Un total de 402 concerts virtuels et en salle



Plus de 55 000 personnes jointes



1. Le Conservatoire de musique de Gatineau a diffusé ses concerts et récitals sur la plateforme Zoom toute l'année. Cette façon de faire leur a permis de joindre 1 100 personnes.
2. Au Conservatoire de musique de Trois-Rivières, les récitals prévus à l'automne 2020 ont été partagés sur YouTube et visionnés 2 446 fois. Après Noël, les récitals ont eu lieu en direct sur la plateforme Zoom.
3. Au Conservatoire de musique de Montréal, ce sont 187 événements qui ont été rendus disponibles grâce au Web. Au total, ces vidéos ont été vues par plus de 20 000 personnes! À cela, il faut ajouter deux enregistrements rendus publics sur YouTube et qui ont été visionnés 2 605 fois.

4. Au Conservatoire de musique de Saguenay, une série composée de dix concerts virtuels a été mise en ligne et rendue disponible sur YouTube. Ceux-ci ont été vus par 1 767 personnes.
5. Au Conservatoire de musique de Québec, 10 étudiants de niveau universitaire ont partagé un extrait vidéo de l'une de leur performance, totalisant 1 751 vues sur YouTube. L'Orchestre à cordes, l'Atelier d'opéra et l'Orchestre du Conservatoire ont également partagé leurs concerts sur les réseaux sociaux. Les vidéos ont été visionnées par 5 315 personnes.
6. Du côté du Conservatoire de musique de Val-d'Or, c'est Facebook qui a été utilisé pour diffuser plusieurs récitals des élèves. Ces midi-musiques ont joint près de 22 000 personnes durant l'année!

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE (SUITE)

ÉDITION NUMÉRIQUE DE L'ORCHESTRE COLLÉGIAL DES CONSERVATOIRES (OCC)

Les activités de l'OCC font partie du cheminement pédagogique des étudiantes et étudiants de niveau collégial et visent ultimement la présentation d'un concert devant public dans un des établissements du réseau du Conservatoire. En temps habituel, cette prestation est offerte au terme d'une fin de semaine au cours de laquelle les étudiantes et étudiants de toutes les régions desservies par le Conservatoire se réunissent pour répéter et poursuivre leur apprentissage en groupe.

En raison de la pandémie, la formule traditionnelle a dû être repensée afin de maintenir les différents objectifs d'apprentissage, tout en permettant un travail orchestral à distance. Dans le contexte, une solution créative devait être proposée. C'est ainsi qu'est née l'édition virtuelle de l'OCC où une soixantaine d'élèves ont eu la chance d'enregistrer une œuvre en studio pour ensuite participer à la création d'une vidéo.

La pièce qui a été choisie pour ce projet est *Danzón No. 2* du compositeur mexicain Arturo Márquez. Au total, une cinquantaine de pistes audio ont été enregistrées individuellement ou en petits groupes dans les sept conservatoires de musique de la province. Un travail d'édition, de mixage et de *mastering* a été réalisé afin de créer la bande sonore qui a servi de trame musicale à la vidéo finale du projet. Par la suite, une équipe de tournage s'est rendue dans chaque conservatoire de musique pour filmer les jeunes interprètes jouant l'œuvre de Márquez, donnant ainsi vie à l'Orchestre collégial des conservatoires, version numérique.

Les retombées de cette réalisation sont impressionnantes. En effet, la vidéo produite et partagée sur Facebook et YouTube a été visionnée par plus de 25 800 personnes. Sur Facebook, elle a été partagée 283 fois et « aimée » par 1 300 personnes. Commentée 356 fois, il s'agit de la publication la plus populaire depuis l'introduction du Conservatoire sur les réseaux sociaux.



Photo : Denis Thibault



Photo : José Bastarache



Photo : Joanie Martel



Photo : Jean-François Latour

Séance d'enregistrement audio avec Carolynne Xiao, étudiante en violon au Conservatoire de musique de Gatineau et tournage vidéo avec les étudiant.e.s des conservatoires de musique de Québec, Trois-Rivières et Val-d'Or

EXAMENS TERMINAUX À DISTANCE

La pandémie a également exigé une révision des façons de faire pour les examens terminaux en musique. Ces examens devant jury concluant le premier ou le deuxième cycle universitaire font partie intégrante de l'histoire du Conservatoire et représentent une grande symbolique pour tout étudiante et étudiant en musique.

Le Conservatoire a réussi à préserver l'essence même de l'examen terminal en offrant aux étudiantes et étudiants un contexte similaire à ce qui se faisait par le passé. Ainsi, les récitals ont été enregistrés sans jury dans chacune des villes des établissements concernés. Les 47 étudiantes et étudiants inscrits, provenant des conservatoires de musique de Gatineau, Montréal, Québec et Val-d'Or, ont enregistré leur récital dans un environnement contrôlé par les établissements, assurant à la fois l'équité entre chaque personne et conservant la spontanéité des performances présentées à l'évaluation.

Par la suite, des séances d'écoute virtuelles avec jury se sont déroulées sur une période de deux semaines, soit du 25 mai au 4 juin, via une plateforme de vidéo-conférence. Le jury, composé de professeurs du Conservatoire et de professionnels du milieu venant du Canada et des États-Unis, a procédé à l'évaluation des différentes prestations des étudiantes et étudiants dans chacune de leurs spécialités.

Dans ces circonstances particulières, ce sont près de 45 juges invités en provenance de grandes écoles, telles que The Juilliard School, la Jacobs School of Music de l'Université de l'Indiana ou l'Herb Alpert School of Music de l'Université de Californie à Los Angeles, qui se sont joints à l'expérience. Après les évaluations, les étudiantes et étudiants ont même eu la chance d'échanger avec les membres du jury. Le Conservatoire souhaitait reproduire le plus fidèlement possible le dynamisme et l'interaction entre les membres du jury dans un contexte d'évaluation en ligne.



Ce sont 47 jeunes artistes qui ont réussi leur examen terminal en musique en mai 2021, dont 41 finissant.e.s en interprétation et 6 finissant.e.s en composition venant des Conservatoires de musique de Gatineau, Montréal, Québec et Val-d'Or.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE (SUITE)

SERVICE À LA VIE ÉTUDIANTE

Le Service à la vie étudiante (SVE) a été très actif durant la dernière année compte tenu de la pandémie et des bouleversements que celle-ci a engendrés. Toujours soucieux de soutenir sa clientèle étudiante en offrant des services qui répondent à leurs différents besoins, le SVE a proposé sept ateliers sur divers sujets pour les sessions d'automne et d'hiver.

Au total, 233 étudiantes et étudiants des niveaux collégial et universitaire se sont inscrits à l'un ou plusieurs de ces ateliers. Afin de mesurer le taux de satisfaction, un formulaire d'évaluation a été envoyé à toutes les personnes participantes après chacun des ateliers. Les résultats obtenus permettent de conclure que les étudiantes et étudiants ont été très satisfaits du contenu proposé et l'ont trouvé utile, avec un taux de satisfaction d'environ 95 %.

DÉTAIL DES ATELIERS

Titres	Conférenciers	Fréquence
Gestion du stress	Dania Ramirez et Josée Sabourin	2 fois
Rencontre et discussion avec Yannick Nézet-Séguin	Yannick Nézet-Séguin	1 fois en direct et 1 fois en différé
Meilleures pratiques pour suivre un cours à distance	Denis Côté	1 fois en direct et 2 fois en différé
Développer sa résilience et sa tolérance à l'incertitude en période de turbulence	Amélie Soulard	2 fois
Reconnaître et prévenir l'épuisement	Amélie Soulard	2 fois
Apprivoiser l'anxiété de performance par la pratique de la pleine conscience	Amélie Soulard	2 fois
Préparation à la performance	Claude Webster	2 fois

Un autre mandat important du SVE consiste à offrir du soutien psychologique aux étudiantes et étudiants ainsi qu'à offrir une aide financière pour des situations d'extrêmes nécessités. Au total, 66 demandes ont été faites, tous services confondus. Chaque demande a été consciencieusement évaluée et 44 d'entre elles ont mené à des consultations psychologiques. Cette initiative a été rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation du Conservatoire.



Enregistrement du balado *Les Ordres* par les étudiant.e.s de 2^e année en Jeu du Conservatoire d'art dramatique de Québec
Photo : Vincent Champoux

CHARTRE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

Au terme d'échanges amorcés en décembre 2020 entre la direction générale et la Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (FAECMADQ), une Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants a été élaborée afin d'assurer, au sein du réseau, un traitement juste et équitable pour chaque apprenant. Ce projet conjoint, supervisé par la secrétaire générale, a permis une collaboration fructueuse entre la direction générale et la FAECMADQ, représentée par deux de ses mandataires, Jean Barrette, étudiant au Conservatoire de musique de Québec, et Aude Seppey, étudiante au Conservatoire d'art dramatique de Québec.

Le processus de rédaction et d'approbation de la Charte s'est déroulé de janvier à juin 2021. S'inspirant d'exemples d'autres institutions d'enseignement supérieur et s'appuyant sur la Charte des droits et libertés de la personne, la Charte du Conservatoire couvre plusieurs éléments visant à assurer aux étudiantes et étudiants un traitement juste et équitable et un milieu d'apprentissage favorable à leur développement et leur épanouissement. La secrétaire générale est responsable de voir à son application et les directeurs et directrices des neuf établissements d'enseignement du réseau doivent en assurer le respect.

En vue de son adoption formelle, le document final a été soumis pour approbation à toutes les associations d'élèves représentées par la FAECMADQ. Elle a par la suite été étudiée et recommandée par le comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire et approuvée par le conseil d'administration en juin 2021. La Charte est disponible pour consultation sur le site Web du Conservatoire et celui de la FAECMADQ.

SONDAGE DE SATISFACTION AUPRÈS DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

En décembre 2020, un sondage de satisfaction a été réalisé auprès des étudiantes et étudiants en musique et en art dramatique de niveaux collégial et universitaire. Ce projet élaboré en collaboration avec la Fédération des associations d'élèves du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (FAECMADQ) avait pour objectif de prendre le pouls de la communauté étudiante quant à leur expérience au Conservatoire.

Trois grands axes ont été abordés, à savoir la gestion interne de la COVID-19, l'expérience générale au Conservatoire et le Service à la vie étudiante. Au total, 220 étudiantes et étudiants ont pris le temps de répondre au questionnaire et d'inscrire des commentaires. Cela représente un taux de participation de 50 %.



William McAllister étudie la guitare au Conservatoire de musique de Gatineau dans la classe de Patrick Roux.

Photo : Denis Thibault

Cet exercice a été très constructif pour le comité de gestion du Conservatoire. En effet, il a généré un portrait plus précis du degré de satisfaction des étudiantes et étudiants et de leurs attentes. Par l'analyse des résultats obtenus, il est possible de conclure que, de façon générale, le CMADQ répond adéquatement aux besoins de sa communauté dans l'ensemble de ses activités. Grâce à la grande participation des répondantes et des répondants, des conclusions découlant de ce processus démocratique de consultation ont été portées à l'attention du conseil d'administration et des directions concernées. La réflexion qui en a découlé, de même que les pistes de solutions énoncées seront salutaires pour l'ensemble du réseau.

Cette nouvelle pratique de collaboration avec la communauté étudiante sera intégrée dans le plan d'action et reconduite sur une base annuelle, toujours dans l'objectif de maintenir la satisfaction de la clientèle étudiante en leur offrant un milieu d'apprentissage à la hauteur de leurs attentes.

COMITÉ DE GESTION

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ) procède à des réunions de son comité de gestion sur une base hebdomadaire. Au 30 juin 2021, ce comité était composé de la directrice générale, du directeur des études, de la directrice des ressources humaines et de la rémunération, de la directrice des ressources financières, matérielles et technologiques, de la secrétaire générale, de la coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique et de la bibliothécaire coordonnatrice et responsable du Service à la vie étudiante. La directrice des ressources financières, matérielles et technologiques, M^{me} Anissa Landry, et le directeur des études, M. Jean-François Latour, ont tous deux débuté dans leurs fonctions au cours de l'exercice 2020-2021, soit respectivement en juillet et en août 2020.

Établi au siège social à Québec, le comité de gestion du Conservatoire a comme principal mandat de soutenir l'ensemble des établissements d'enseignement dans la réalisation de leurs différentes activités. À l'écoute et engagés, les membres de ce comité souhaitent faire évoluer le Conservatoire dans la réalisation de sa mission et de ses objectifs stratégiques. Au cours de l'année 2020-2021, le comité de gestion a notamment été appelé à appuyer les conservatoires dans leurs efforts pour maintenir la tenue de leurs activités dans un cadre sécuritaire, malgré la crise sanitaire en cours. Il a également soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de transformation numérique.

Chantal Garon, CPA, CA, directrice générale

Détentrice du titre de comptable professionnel agréé (CPA) et d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval, et également d'une maîtrise en gestion de projets de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Chantal Garon possède une longue expérience en gestion financière et administrative dans le secteur parapublic. Elle a occupé pendant plus de trois ans le poste de directrice de l'administration et des technologies du Conservatoire, regroupant le Service des ressources financières, matérielles et technologiques ainsi que celui des ressources humaines et de la rémunération, avant d'être nommée à la tête de la direction générale le 5 février 2020. Gestionnaire axée sur les résultats, Chantal Garon est reconnue pour son leadership et sa capacité à rallier les membres de l'organisation autour d'une vision commune en créant un milieu de travail harmonieux où la contribution de chacun est reconnue.

Jean-François Latour, directeur des études

Avant d'occuper le poste de directeur des études au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Jean-François Latour a été directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Il a également été professeur de piano, de musique de chambre et de pédagogie instrumentale ainsi que responsable du programme en interprétation classique à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke.

Parallèlement à son enseignement, il a présenté des concerts dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord. Invité comme soliste par plusieurs orchestres, il a également donné des concerts en Chine, au Japon et en Afrique du Sud.

On a pu l'entendre sur les ondes de la Radio Suisse-Romande, la Radio Audizioni Italiane, la Radio-Télévision Belge de la langue Française, la Chicago Classical Radio, la Vermont Public Radio et la Société Radio-Canada.

Il a complété les programmes Artist Diploma (2002) et Graduate Performance Diploma (2000) au Peabody Conservatory of Music de Baltimore et a obtenu un Artist Diploma du Royal Conservatory of Music de Toronto (2001). Il détient de plus un baccalauréat (1996), une maîtrise (1998) et un doctorat (2012) en musique de l'Université de Montréal.

Jessie Guevremont, directrice des ressources humaines et de la rémunération

Forte de ses études au baccalauréat en administration des affaires, Jessie Guevremont a su diversifier ses compétences en gestion des ressources humaines au fil de ses diverses expériences professionnelles. Elle a œuvré dans des dossiers de nature variée en gestion des ressources humaines au cours de sa carrière et maîtrise bien le contexte d'un organisme public et de son encadrement administratif. Dans le cadre de ses fonctions au Conservatoire comme responsable des ressources humaines et de la rémunération, M^{me} Guevremont a su assurer une coordination harmonieuse de son service et a instauré des relations de confiance avec les divers intervenants avec lesquels elle a eu à travailler. Promue à un poste de direction en juin 2020, M^{me} Guevremont a comme mandat d'établir et de diriger la Direction des ressources humaines et de la rémunération.

Michèle Bernier, secrétaire générale

Membre du Barreau du Québec depuis 1991, M^e Bernier a d'abord travaillé en droit en pratique privée avant d'orienter sa carrière vers l'administration publique. Précédemment, M^e Bernier a relevé de nombreux défis au Musée national des beaux-arts du Québec. Elle y a œuvré de 2000 à 2005 comme conseillère au Service des ressources humaines, puis en tant que chef de ce service, où elle a travaillé notamment en relations de travail, avant d'occuper depuis 2012 les fonctions de conseillère juridique et de secrétaire du conseil d'administration du Musée et de sa Fondation. À ce titre, M^e Bernier a développé une expérience significative en secrétariat corporatif, en gouvernance, en droit d'auteur et en gestion contractuelle.

Anissa Landry, directrice des ressources financières, matérielles et technologiques

Détentrice du titre de comptable professionnel agréé du Québec (CPA) et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, M^{me} Landry évolue dans le milieu de la finance depuis plus de vingt ans.

De 2012 à 2015, elle a été responsable des départements de Gestion financière et du Fonds de recherche au HEC Montréal.

À compter de 2016, elle a évolué comme consultante chez Développement International Desjardins en Colombie, puis de 2017 à 2020, elle a été responsable des finances pour l'Ambassade de Suisse en Colombie.

Ses expériences de travail à l'international et son passage au HEC Montréal, ont permis à M^{me} Landry de soutenir la haute direction dans l'établissement de balises financières et la prise de décisions stratégiques.

Isabelle Bérubé, coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique

Avec plus de 15 années d'expérience en communication, M^{me} Bérubé a travaillé plusieurs années en événementiel, notamment pour le Festival d'été de Québec et sa compagnie sœur 3 E, ainsi que pour ComediHa!, où elle y a mené de front plusieurs campagnes de communication. Titulaire d'un baccalauréat en communication publique de l'Université Laval, elle a acquis au fil des ans une solide expérience en marketing culturel, en organisation d'événements, en publicité, en gestion de projets et en développement de stratégies numériques. En outre, elle a procédé à la mise sur pied de campagnes publicitaires importantes et a orchestré la refonte de sites Web majeurs. Son mandat vise à soutenir les différents intervenants au niveau de leur communication et à renforcer le virage numérique au sein de l'organisation.

Catherine Jolicœur, bibliothécaire coordonnatrice et responsable du Service à la vie étudiante

Détentrice d'une maîtrise en sciences de l'information (bibliothéconomie) de l'Université de Montréal, M^{me} Jolicœur a également obtenu un baccalauréat en musique de l'Université McGill. Elle possède une longue expérience de bibliothécaire, dont plusieurs années de travail dans le réseau collégial, à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ainsi qu'à titre de gestionnaire au Cégep du Vieux-Montréal. Sous la supervision de la Direction des études, elle assure la coordination du personnel des bibliothèques des conservatoires de Montréal et Québec et a la responsabilité de la qualité des services pour les neuf établissements, tout en poursuivant le développement, le traitement et la diffusion des collections. Elle gère également les activités réseau du Service à la vie étudiante.

Le Collège des directeurs est composé des directeurs et directrices de chaque établissement d'enseignement du Conservatoire (9) ainsi que de la directrice générale et du directeur des études. Cette instance se rencontre sur une base hebdomadaire afin de permettre l'échange d'information, le partage de bonnes pratiques et permet au groupe de travailler en toute collégialité pour un développement intégré du Conservatoire, partout au Québec. Une fois par mois, il y a le collège élargi auquel les membres du comité de gestion sont invités à se joindre.

Benoît Dagenais, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal (CADM)

Benoît Dagenais a fait ses études au CADM et était de la cohorte de finissants en Jeu en 1977. Depuis, on a pu le voir tant au théâtre, qu'aux petit et grand écrans. Ainsi, au fil des ans, il a participé à plus de 80 productions théâtrales : *Le théâtre de chambre*, *Les bas fonds*, *La mégère apprivoisée*, *Après la chute*, *Pop-corn*, *Lorenzaccio*, *Le malade imaginaire*. Il a de plus créé de nombreux textes québécois à Espace Libre et Espace Go, au Théâtre d'Aujourd'hui et au Théâtre de Quat'Sous. À la télévision, il était des séries : *Montréal P.Q.*, *Watatatow*, *Fortier*, *Le musée Eden*, *La galère* ainsi que dans plusieurs autres séries pour la jeunesse. Au cinéma, il a été dirigé, entre autres, par Pierre Falardeau dans *Le party* et *15 février 1839*. Il a fait aussi plusieurs mises en scène pour les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

Benoît Dagenais enseigne au Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis 1993. Il a assuré l'intérim de la direction du Conservatoire en 2007. Il est de retour à la direction depuis 2012.

Jacques Leblanc, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec (CADQ)¹

Après 11 ans d'études en violon à l'École des Petits chanteurs et au Conservatoire de musique de Trois-Rivières, puis 4 ans d'études dont une en mise en scène et trois en jeu au Conservatoire d'art dramatique de Québec, Jacques Leblanc établit sa carrière professionnelle à Québec en 1981. Depuis, cet acteur de grand talent a joué sur toutes les scènes de Québec et du Québec où on lui a confié des rôles tous aussi riches et complexes les uns que les autres et il a su les interpréter avec rigueur, sensibilité, humour et passion.

En janvier 2000, il entre à la Faculté de Musique de l'Université Laval à titre de professeur de jeu et de responsable de l'Atelier d'Opéra. Il y enseignera jusqu'en mai 2013 : ce qui l'a amené à la mise en scène d'opéras professionnels à Québec et à Montréal. À Québec, il a brillamment dirigé *Hansel et Gretel*, *La veuve joyeuse*, *Falstaff*, *Madame Butterfly* et *La Bohème* et à Montréal, il a signé une mise en scène éclatante de *Agrippina* et touchante de la *Traviata*.

En 2004, il devient directeur artistique du Théâtre de la Bordée à Québec où il a présenté au public des saisons empreintes de force et d'audace. Son directorat à La Bordée marque un jalon important dans le développement de la compagnie : plus de productions, plus d'acteurs et de concepteurs sont maintenant à l'affiche de ce théâtre qui est un des plus importants employeurs artistiques au Québec. Au printemps 2016, il quitte La Bordée et devient directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec.

Marc Langis, directeur du Conservatoire de musique de Gatineau (CMG)

Directeur au Conservatoire de musique de Gatineau depuis 2015, Marc Langis a partagé la scène avec Céline Dion pendant 20 ans avant sa nomination au Conservatoire.

Natif de Trois-Rivières, sa passion pour la musique remonte à son tout jeune âge. Il entame sa formation musicale au Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Par la suite, l'étude du chant choral le met en contact avec le répertoire des grands maîtres de la Renaissance et de la période baroque en particulier, en plus de lui permettre de découvrir la chanson française ainsi qu'une vaste sélection d'œuvres populaires provenant de différentes traditions musicales du monde entier. Il commence son apprentissage de la basse vers l'âge de treize ans.

Bachelier de l'Université McGill, M. Langis détient une maîtrise en Interprétation Jazz de l'Université de Miami, Floride. Compositeur respecté, il a également écrit plusieurs chansons à succès pour des artistes reconnus. Très en demande à une époque comme musicien de studio, il a joué sur plus d'une soixantaine d'albums, notamment aux côtés de Robert Charlebois, Isabelle Boulay, Daniel Lavoie ou encore Jean-Pierre Ferland. Il a entre autres participé à la création de la musique d'*Alegria* du Cirque du Soleil aux côtés du compositeur René Dupéré.

1. Au 30 juin, le poste de directeur du CADQ était à pourvoir à la suite du départ de M. Jacques Leblanc le 10 juin 2021. M. Jean-Sébastien Ouellette a été nommé directeur le 23 juin 2021 pour une entrée en fonction le 12 juillet 2021.

Manon Lafrance, directrice du Conservatoire de musique de Montréal (CMM)

Trompettiste renommée, Manon Lafrance est directrice du Conservatoire de musique de Montréal, son *alma mater*, depuis 2012.

Au cours de sa carrière, la musicienne a participé à plus de 50 albums. Elle a été la première femme à se joindre au célèbre quintette de cuivres Canadian Brass, au sein duquel elle a pris part à plusieurs concerts et tournées, notamment au Canada, aux États-Unis et au Mexique, et à l'enregistrement de trois disques.

Elle a aussi pris part à plusieurs tournées aux États-Unis, en Europe et au Japon avec divers ensembles, dont l'Orchestre symphonique de Montréal et Les Violons du Roy.

Manon Lafrance est trompette solo de l'Orchestre symphonique de Laval et de l'Orchestre symphonique de Longueuil. Elle s'est jointe au CMM en 1997 à titre de professeure de trompette. Elle y enseigne toujours de même qu'à l'Académie internationale de musique et de danse du Domaine Forget depuis 2001.

Louis Dallaire, directeur du Conservatoire de musique de Québec (CMQ)

Originaire de Chicoutimi, Louis Dallaire y étudie le violoncelle au Conservatoire de musique de Saguenay. Il poursuit ses études à l'université McGill et y obtient un baccalauréat en interprétation et complète sa formation au Conservatoire de musique de Montréal où il obtient son diplôme d'études supérieures avec le regretté Walter Joachim.

Familier de la pédagogie musicale, il a enseigné, entre autres, au Cégep de Drummondville et au Conservatoire de musique de Val-d'Or. Membre de plusieurs ensembles de la région de Montréal, de l'Orchestre de Trois-Rivières, de Drummondville, il a reçu une formation orchestrale avec l'Orchestre des jeunes du Québec dont il est devenu le gérant à la fin de son séjour. Il a été directeur général au Concours de musique du Canada de 1995 à 2009. Il devient alors directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières puis, en 2010, il est nommé au Conservatoire de musique de Québec. De 2016 à 2018, il a été l'un des administrateurs siégeant au conseil d'administration du Conseil québécois de la musique.

Annie Vanasse, MBA, Adm.A., directrice du Conservatoire de musique de Rimouski (CMR)

Avant d'arriver à la direction du CMR en 2018, M^{me} Vanasse enseignait la contrebasse au Conservatoire de musique de Saguenay, où elle a d'ailleurs étudié à ses débuts. Elle enseignait aussi à l'École de musique de Chicoutimi et au Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1993, elle a joint les rangs de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et y a été contrebasse solo à partir de 2001.

Annie Vanasse se produit régulièrement avec différents ensembles, dont le Quatuor Saguenay, La Pietà, Les Violons du Roy et les orchestres symphoniques de Québec, de Sherbrooke et de Rimouski. Lauréate d'un premier prix à l'unanimité en contrebasse et en musique de chambre, ainsi que détentrice d'un certificat de stage de perfectionnement orchestral du Conservatoire, elle a de surcroît obtenu de nombreuses bourses et a été lauréate de plusieurs concours. En plus de diriger le CMR, elle y enseigne la contrebasse.

Elle siège au conseil d'administration de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec depuis 2010 et à celui de la Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec depuis 2018. M^{me} Vanasse détient une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université du Québec à Montréal. Elle a œuvré en gestion pour diverses organisations des secteurs de la culture, de l'éducation, du tourisme et des technologies.

COLLÈGE DES DIRECTEURS (SUITE)

Louise Bouchard, directrice du Conservatoire de musique de Saguenay (CMS)

Premier prix en flûte et en musique de chambre et diplômée en études supérieures du Conservatoire de musique de Saguenay, Louise Bouchard a aussi obtenu un diplôme de concert de l'Université McGill et suivi plusieurs stages de formation avec des maîtres reconnus.

Dans le courant de sa carrière, elle a été membre du Quintette à vent et flûte solo de l'Orchestre symphonique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de plusieurs orchestres symphoniques, dont l'Orchestre des jeunes du Québec, celui de l'Université McGill, l'Orchestre symphonique réseau des conservatoires de musique du Québec et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

En 2015, Louise Bouchard est devenue directrice du Conservatoire de musique de Saguenay, sa ville d'origine, après y avoir enseigné la flûte traversière pendant 29 ans. Elle enseigne aussi la musique de chambre et la flûte dans plusieurs camps musicaux d'été.

M^{me} Bouchard siège au conseil d'administration du Festival de musique du Royaume et de l'Orchestre des Jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Eve Martin, directrice du Conservatoire de musique de Trois-Rivières (CMTR)

Diplômée du Conservatoire de musique de Québec, Eve Martin a obtenu un Prix avec grande distinction en chant du Conservatoire. Elle a également poursuivi une formation aux études supérieures en gestion d'organismes culturels de HEC Montréal. La musique, l'éducation et la jeunesse ont toujours guidé ses choix à travers son parcours professionnel. Musicienne, professeure et gestionnaire à la fois, M^{me} Martin a travaillé dans plusieurs écoles de musique, notamment l'École de musique Vincent-d'Indy.

Elle est présidente du conseil d'administration du Moulin à Musique, une compagnie qui crée, produit et diffuse des spectacles musicaux dédiés au jeune public à des fins artistiques, éducatives et sociales. Pendant les deux dernières années, elle a aussi assuré la vice-présidence du conseil d'administration de la Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec.

Isabelle Trottier, directrice du Conservatoire de musique de Val-d'Or (CMVD)²

Depuis 2015, M^{me} Trottier enseigne l'art lyrique au Conservatoire de musique de Val-d'Or, de même que des matières théoriques. Impliquée dans plusieurs projets au Conservatoire et dans la communauté, elle a également siégé à différentes instances du Conservatoire, dont la Commission des études en musique.

M^{me} Trottier a également dirigé des projets musicaux innovateurs à Val-d'Or tels que l'oratorio *La Nativité* de François Panneton (unique reprise depuis sa création en 2001) et une version pour chœur et orchestre du concerto *Le Printemps* de Vivaldi. Elle a coordonné différents projets dont la résidence d'artiste CoOpéra de Rouyn-Noranda en plus d'offrir des ateliers de formation au Réseau Libre-Savoir à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Elle est entrée en poste comme directrice du Conservatoire de musique de Val-d'Or en juillet 2019.

2. M. Hugues Cloutier a été nommé directeur du CMVD le 18 juin pour une entrée en fonction le 7 juillet 2021.

Philippe Chaput et Dominic Gauthier étudient la contrebasse dans la classe de Joël Quarrington au Conservatoire de musique de Montréal.

Photo : Jean-François Blouin



EFFECTIF ÉTUDIANT

MUSIQUE ET ART DRAMATIQUE | PROGRAMMES RÉGULIERS (données prises au 30 septembre 2020)

MUSIQUE	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Préparatoire	77	82	88	51	57	59	60	474
Collégial	13	47	18	32*	9	10	9	138
1 ^{er} cycle universitaire	11	75	41	6	0	4	1	138
2 ^e cycle universitaire	2	40	9	1	0	0	0	52
Stage de perfectionnement	0	7	1	0	0	0	0	8
Total	103	251	157	90	66	73	70	810

* Incluant les 18 élèves inscrits au DEC préuniversitaire Musique Jazz-Pop offert par le Cégep de Rimouski, en collaboration avec le Conservatoire de musique de Rimouski.

ART DRAMATIQUE	CADM	CADQ	Total
Jeu (1 ^{er} cycle universitaire)	30	35	65
Scénographie (1 ^{er} cycle universitaire)	-	12	12
Mise en scène et création (2 ^e cycle universitaire)	-	2	2
Total	30	49	79

MUSIQUE | PROGRAMMES EXTERNES

MUSIQUE	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Volet éveil musical	0	1	0	6	0	5	0	12
Volet général	0	2	0	81	24	31	20	158
Volet préconservatoire	2	72	27	13	0	3	3	120
Total	2	75	27	100	24	39	23	290



Rébecca Marois étudie la composition instrumentale auprès de Yannick Plamondon au Conservatoire de musique de Québec.

Photo : Alexandre Côté

Emma Ahern étudie le hautbois dans
la classe de Philippe Magnan
au Conservatoire de musique de Québec.
Photo : Louise Leblanc



ÉTUDES

SANCTION DES ÉTUDES

LA SANCTION DES ÉTUDES EN MUSIQUE ET EN ART DRAMATIQUE

MUSIQUE	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Certificat de stage de perfectionnement en musique	0	5	2	0	0	0	0	7
Maîtrise en musique, profil interprétation	0	9	4	0	0	0	0	13
Certificat et diplôme de 2 ^e cycle universitaire	0	7	0	0	0	0	0	7
Baccalauréat en musique, profil interprétation	2	24	9	0	0	0	1	36
Certificat et diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire	2	6	1	0	0	0	0	9
Diplôme d'études collégiales en musique (DEC)	8	16	10	3	1	6	5	49
Certificat d'études collégiales	5	13	9	4	4	7	5	47
Certificat d'études préparatoires	10	24	7	9	3	4	0	57
Total	27	104	42	16	8	17	11	225

ART DRAMATIQUE	CADM	CADQ	Total
Diplôme de 2 ^e cycle universitaire	S/O	2	2
Diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire	9	14	23
Total	9	16	25

Production de la pièce *Jeu de massacre* d'Eugène Ionesco présentée par le Conservatoire d'art dramatique de Montréal en décembre 2020.



Photo : Alexandre Lirette

MUSIQUE | COLLÉGIAL

Certificat d'études collégiales en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
Jin, Michelle	Piano
Noël-De-Tilly, Annie	Flûte
St-Amand, Aliénor	Guitare
Tudorache, Mihaela	Violon
Veselic, Mélissa	Hautbois
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Baland-Capdet, Amelie	Chant
Bégin, Juliette	Trompette
Benoît-Hébert, Anne-Sofie	Violon
Boissinot, Alice	Chant
Deslauriers-Allain, William	Contrebasse
Larichelière-Banken, Thomas	Violoncelle
Lesage, Eva	Violon
Luttrell, Meaghan	Clarinette
Morao Barreto, Sofia Gabriela	Alto
Portugais, Odile	Chant
Shao, Rui-Yu	Violon
Stephanos, Kaïla	Flûte
Yu, Gezi	Flûte
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Bédard-Pacis, Shantie	Hautbois
Berthiaume, Arianne	Violoncelle
Boily-Proulx, Simon	Piano
Cardinal, Nathanaël	Violoncelle
Cloutier-Debaque, Émilie	Piano
Fromageot, Valentine	Flûte
Houde, Laurianne	Violon
Malouin, Jeanne	Piano
Vincent, Camille	Contrebasse
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI	
Beaulieu, Laurence-Flavie	Clavecin
Dionne, Felix	Chant
Hoareau, Henri Claude	Chant
Poirier, Jean-Félix	Percussion

1. Henri-Claude Hoareau étudie le chant au Conservatoire de musique de Rimouski dans la classe d'Éthel Guéret.
2. Inigo Gauthier-Mamaril étudie en violoncelle au Conservatoire de musique de Gatineau dans la classe d'Anne Contant.



Photo : Bertin Bélanger



Photo : Denis Thibault

SANCTION DES ÉTUDES (SUITE)

MUSIQUE | COLLÉGIAL

Certificat d'études collégiales en musique (SUITE)

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY	
Coulombe, Geneviève	Chant
Houde, Marc-André	Chant
Rousseau, Sonny	Cor
Tremblay, Pierre	Chant
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES	
Beaudry, David	Percussion
Blais, Raphaël	Hautbois
Chandonnet, Julien	Violon
Cloutier, Patrice	Contrebasse
Deshaies, Charlotte Rose	Piano
Jomphe, Antony	Percussion
Vasseur, Caroline	Violoncelle
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR	
Ataman Rouleau, Bénédicte	Chant
Bolduc, Léa	Saxophone
Constant, Megann	Chant
Richard, Kim	Chant
Vachon, Maude	Euphonium

Diplôme d'études collégiales en musique (DEC)

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
Bounouar, Yazid	Guitare
Dallaire, Emile	Piano
Diament, Aneska	Chant
Rouleau-Simard, Félix	Percussion
Savage, Amély	Guitare
Veselic, Mélissa	Hautbois
Warskett-Lambert, Keiran	Contrebasse
Yu, Jason	Clarinette
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Baland-Capdet, Amelie	Chant
Beaudet, Léa Suzanne	Cor
Bégin, Juliette	Trompette
Boissinot, Alice	Chant
Bursey Durivage, Kerry	Guitare
Deslauriers-Allain, William	Contrebasse
Gagnon, Marie-Émilie	Violon
Larichelière-Banken, Thomas	Violoncelle
Lesage, Eva	Violon
Luttrell, Meaghan	Clarinette
Martinez Vargas, Luis Alberto	Trompette
Pineault-Deault, Léonard	Trombone
Portugais, Odile	Chant
Rousseau, Sonny	Cor
Stephanos, Kaïla	Flûte
Yu, Gezi	Flûte
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Bédard-Pacif, Shantie	Hautbois
Berthiaume, Arianne	Violoncelle
Cardinal, Nathanaël	Violoncelle
Cloutier-Debaque, Émilie	Piano
Fromageot, Valentine	Flûte
Labrecque, Jean-Renaud	Alto
Malouin, Jeanne	Piano
Pouliot, Frédéric	Violon
Vézina, Rémi	Orgue
Vincent, Camille	Contrebasse
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI	
Beaulieu, Laurence-Flavie	Clavecin
Cimon, Laurie-Émeraude	Piano
Dionne, Felix	Chant



Caroline Vasseur étudie le violoncelle dans la classe de Sébastien Lépine au Conservatoire de musique de Trois-Rivières.

Photo : Pascal Pénin



Xiaoqing Wang a terminé son baccalauréat en piano dans la classe d'Hugues Cloutier au Conservatoire de musique de Val-d'Or.

Photo : Joanie Martel

MUSIQUE | COLLÉGIAL

Diplôme d'études collégiales en musique (DEC) (SUITE)

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY	
Houde, Marc-André	Chant
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES	
Beaudry, David	Violon
Chandonnet, Julien	Violon
Cloutier, Patrice	Contrebasse
Deshaies, Charlotte Rose	Piano
Jomphe, Antony	Percussion
Vasseur, Caroline	Violoncelle
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR	
Ataman Rouleau, Bénédicte	Chant
Bolduc, Léa	Saxophone
Constant, Megann	Chant
Pitre, Dylan	Violoncelle
Vachon, Maude	Euphonium

MUSIQUE | PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Baccalauréat en musique, profil interprétation

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
Gauthier-Mamaril, Inigo	Violoncelle
Savage, Amély	Guitare
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Bursey Durivage, Kerry	Guitare
Dumoulin, Chloé	Piano
Gauthier, Dominic	Contrebasse
Judiesch, Chloe	Cor
Labranche, Émie	Piano
Laurain, Florence	Flûte
Leclerc, Juliette	Violoncelle
Ledoux-Hutchinson, Justine	Chant
Lefebvre, Félix	Alto
Lemieux-Després, Ariane	Flûte
Liu, Xiaoyu	Piano
Mailloux, Catherine	Violon
Martel-Laroche, Klara	Chant
Moreno, Juliette	Clarinette
Morin, Patricia	Basson
Nantel, Alexandre	Percussion
Naubert, Sophie	Chant
Pineault-Deault, Léonard	Trombone
Portelance, Marion	Violoncelle
Saucier-Lafond, Anaïs	Violon
Teran-Paul, Léanne	Hautbois
Vu, Thi-Trieu-Duong	Orgue
Wong Seen-Bage, Victor	Trompette
Xiao, Zhan Hong	Piano
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Ahern, Emma	Hautbois
Blanchette-Gagnon, Samuel	Piano
Caron, Louis-Benoit	Clarinette
Castriota, Leonardo	Piano
Gagnon, Mathieu	Percussion
Gendreau-Foy, William	Violon
Lambert, Rachelle	Orgue
Rinfret-Paquet, Hugo	Contrebasse
Veilleux, Rebecca	Chant
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE VAL-D'OR	
Wang, Xiaoqing	Piano

MUSIQUE | PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Diplôme d'études spécialisées en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
McAllister, William	Guitare
Yu, Jason	Clarinete
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Tremblay, Samuel	Chant
Vinals-Castonguay, Thomas	Chant

Certificat en direction d'orchestre

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Moisan-Perrier, Léa	Direction d'orchestre

Diplôme d'études supérieures en musique I

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Ackerman, Geneviève	Composition
Madore, Renaud	Composition
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Roger, Martin	Composition

Certificat d'études supérieures en musique I

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Guerra-Lacasse, Roxanne	Composition électroacoustique

MUSIQUE | DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

Maîtrise en musique, profil interprétation

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Blanchette, Nicolas	Trombone
Dallaire, Félix	Guitare
Fonseca, Cyril	Tuba
Gagnon-Picard, Gabrielle	Piano
Hamel-Beauchamp, Anne-Claude	Violon
Martin, Gabrielle	Contrebasse
Moreno, Juliette	Clarinete
Parnell, Dakota	Trombone
Ruel, Marianne	Chant

MUSIQUE | DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

Maîtrise en musique, profil interprétation (SUITE)

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Blanchette-Gagnon, Samuel	Piano
Gendreau-Foy, William	Violon
Martinez, Elsa	Chant
Zrajeviski, Dmitri	Direction d'orchestre

Diplôme d'artiste en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Brûlé, Marc-Antoine	Chant
Dallamaggiore, Aurore	Ondes Martenot
García Azcárate, Tomás	Piano
Pei, Simiao	Piano
Tao, Tao	Piano

Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Tobon, Bruno	Violoncelle

Diplôme d'études supérieures en musique II

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Bermudez Chamberland, Diego	Composition électroacoustique

Certificat de stage de perfectionnement en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Blanchette, Nicolas	Trombone
Gauthier-Bellerose, Bruno	Guitare
Li, Bowen	Piano
Ngai, Christine	Piano
Vigneault, Charlotte	Chant
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Gendreau-Foy, William	Alto
Provencher, Gabriel	Chant



Photo : Vincent Champoux



Photo : Jean-Sébastien Jacques

ART DRAMATIQUE | PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Diplôme en art dramatique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL	
Attalah, Sabri	Jeu
Bertrand, Delphine	Jeu
Bonpunt, Romane	Jeu
Bouchard-Claessens, Julien	Jeu
Dubé, Michaël	Jeu
Faucher-Roy, Janie	Jeu
Moinard, Maxime-Arnaud-Vincent	Jeu
Montambault, Tiffany	Jeu
Savoie-Calmette, Lou	Jeu
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC	
Arango Patino, Juan Fernando	Jeu
Azaiez, Ines Sirine	Jeu
Bastien, Megan	Jeu
Bouchard, Mariann	Jeu
Breton, Michaël	Jeu
Cameron-Verge, Charlie	Jeu
Dumoulin, Lauréanne	Jeu
Lavoie, Elisabeth	Jeu
Roussel, Pierre-Olivier	Jeu
Royer, Thomas	Jeu
Samson, Gabriel	Jeu
Foster, Laurie	Scénographie
Pothier-Richard, Noémie	Scénographie
Wahlman, Emily	Scénographie

ART DRAMATIQUE | DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

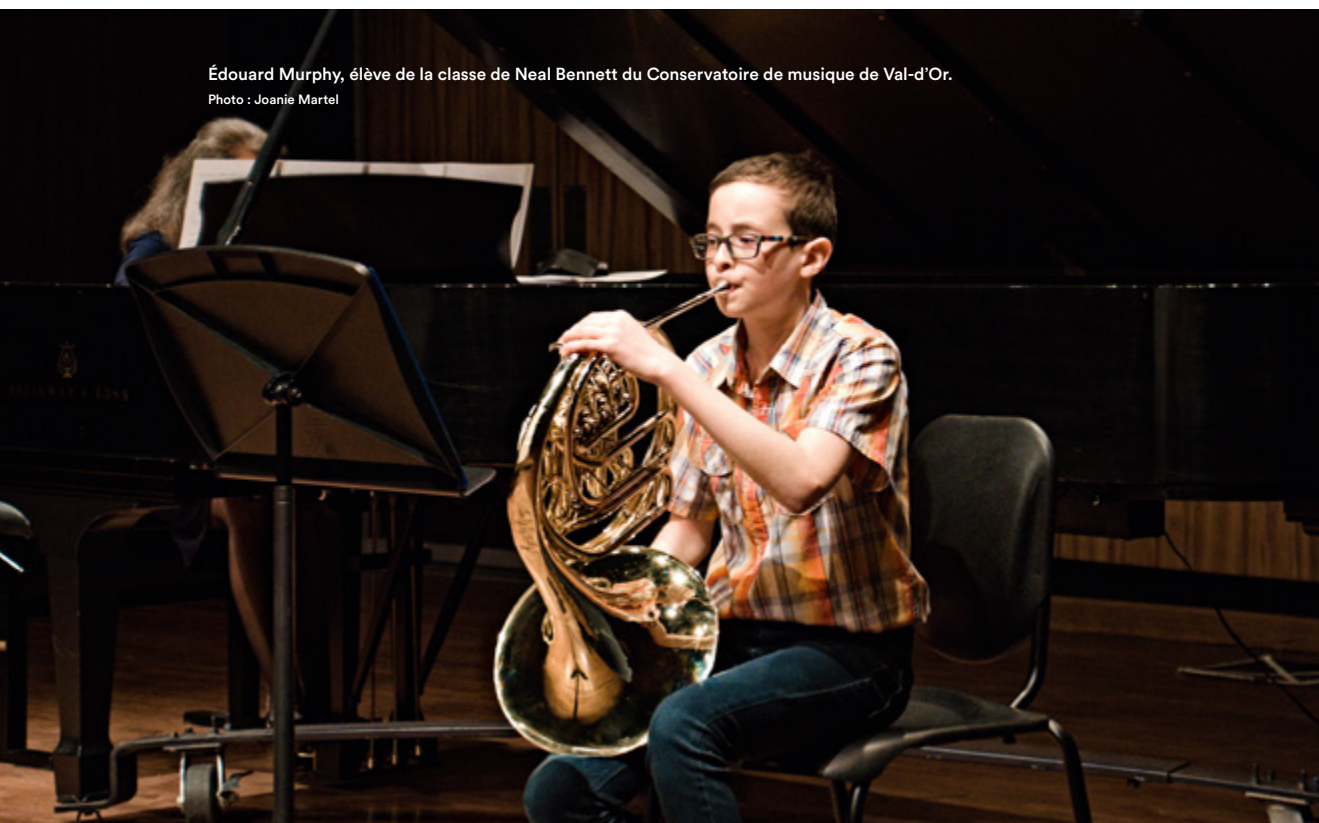
Diplôme d'études supérieures spécialisées en art dramatique, spécialité Mise en scène et création

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC	
Alexandrov, Maria	Mise en scène et création
Godin, Marie-Josée	Mise en scène et création

Répétition de l'Orchestre du Conservatoire de musique de Montréal en formation classique.
Photo : Alexandre Lirette



Édouard Murphy, élève de la classe de Neal Bennett du Conservatoire de musique de Val-d'Or.
Photo : Joanie Martel



Récital poétique, dédié à l'œuvre de Gaston Miron, présenté par les étudiant.e.s de 2^e année du Conservatoire d'art dramatique de Québec en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec où quatre étudiant.e.s ont proposé des œuvres originales composées pour l'occasion.

Photo : Vincent Champoux



Les finissant.e.s 2020 du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, qui n'avaient pas eu l'occasion de faire leur dernière production en raison de la COVID-19, ont présenté au CADM la pièce *La Dispute* et *Le Legs* de Marivaux.

Photo : Jean-Sébastien Jacques

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (Conservatoire) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conservatoire reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration du Conservatoire surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Conservatoire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général par intérim,



Jean-François Latour

Québec, le 22 novembre 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport annuel d'activité, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le Rapport annuel d'activité avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

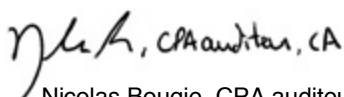
- j'identifie et   value les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, je con  ois et mets en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unis des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder mon opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- j'acquies une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'entit  ;
- j'appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- je tire une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'entit      poursuivre son exploitation. Si je conclus    l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Mes conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de mon rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entit      cesser son exploitation;
- j'  value la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cie si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute d  ficiance importante du contr  le interne que j'aurais relev  e au cours de mon audit.

Rapport relatif    d'autres obligations l  gales et r  glementaires

Conform  ment aux exigences de la *Loi sur le v  rificateur g  n  ral* (RLRQ, chapitre V-5.01), je d  clare qu'   mon avis, compte tenu de l'application r  troactive du changement apport      la m  thode comptable relative    la constatation des subventions du gouvernement du Qu  bec expliqu      la note 3, ces normes ont   t   appliqu  es de la m  me mani  re qu'au cours de l'exercice pr  c  dent.

Pour la v  rificatrice g  n  rale du Qu  bec,



Nicolas Bougie, CPA auditeur, CA
Directeur principal par int  rim

Qu  bec, le 22 novembre 2021

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	2021 Budget		2021 Réel		2020 Réel (redressé note 3)	
REVENUS						
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	29 489 675	\$	29 736 558	\$	29 978 730	\$
Droits de scolarité	1 011 805		1 143 402		1 222 678	
Dons de la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	242 589		95 515		360 683	
Autres revenus (note 5)	525 801		590 865		1 300 858	
	31 269 870		31 566 340		32 862 949	
CHARGES						
Traitements et avantages sociaux	17 564 115		17 009 248		17 122 834	
Fournitures et approvisionnements	977 510		575 237		367 427	
Frais d'assurance	100 000		92 425		85 831	
Frais de déplacement	406 653		122 362		240 224	
Informatique et technologie	1 163 880		1 113 044		1 048 143	
Loyer et location de salles	6 523 074		6 422 113		6 524 172	
Services professionnels	681 115		677 916		745 234	
Services d'entretien	181 390		374 819		143 994	
Perte (Gain) sur dispositions ou radiations d'immobilisations corporelles			2 934		(1 426)	
Intérêts sur emprunts et frais bancaires	1 676 395		1 691 152		1 814 924	
Amortissement des immobilisations corporelles	2 846 126		2 833 202		2 815 017	
	32 120 258		30 914 452		30 906 374	
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(850 388)	\$	651 888		1 956 575	
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI			946 083		(905 545)	
Modification comptable (note 3)			2 646 288		2 541 341	
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ			3 592 371		1 635 796	
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE			4 244 259		\$ 3 592 371 \$	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2021

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie
 Créances (note 6)
 Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)

PASSIFS

Emprunts bancaires (note 8)
 Charges à payer et frais courus (note 9)
 Provision pour congés de maladie (note 10)
 Provision pour vacances (note 10)
 Revenus reportés (note 11)
 Dû au gouvernement du Québec (note 12)
 Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 13)
 Dettes à long terme (note 14)

DETTE NETTE

ACTIFS NON FINANCIERS

Charges payées d'avance
 Immobilisations corporelles (note 15)

EXCÉDENT CUMULÉ

Obligations contractuelles (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA,
 Présidente du conseil d'administration

2021	2020 (redressé note 3)
8 270 660 \$	10 002 720 \$
487 887	460 972
14 658 194	15 162 502
23 416 741	25 626 194
-	350 000
2 458 783	4 100 808
4 192 217	4 644 904
1 600 866	1 657 116
262 960	254 559
7 000	17 780
4 609 321	4 259 781
32 448 055	34 744 588
45 579 202	50 029 536
(22 162 461)	(24 403 342)
772 915	227 345
25 633 805	27 768 368
26 406 720	27 995 713
4 244 259 \$	3 592 371 \$



Jean-François Latour
 Directeur général par intérim

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel (redressé note 3)
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(850 388)	\$ 651 888	\$ 1 956 575
Variation due aux immobilisations corporelles :			
Acquisitions	-	(701 625)	(886 911)
Amortissement	2 846 126	2 833 202	2 815 017
Produit de disposition	-	52	1 524
Perte (gain) sur dispositions ou radiations	-	2 934	(1 426)
	2 846 126	2 134 563	1 928 204
Variation due aux charges payées d'avance :			
Acquisitions	-	(721 168)	(174 091)
Utilisation	-	175 598	159 702
	-	(545 570)	(14 389)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	1 995 738	\$ 2 240 881	3 870 390
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLIE		(27 049 630)	(30 815 073)
Modification comptable (note 3)		2 646 288	2 541 341
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉE		(24 403 342)	(28 273 732)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(22 162 461)	\$ (24 403 342)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

	2021	2020 redressé (note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	651 888 \$	1 956 575 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Utilisation des charges payées d'avance	175 598	159 702
Virement des revenus reportés	(1 143 402)	(1 222 678)
Perte (gain) sur dispositions ou radiations d'immobilisations corporelles	2 934	(1 426)
Dons reçus en immobilisations corporelles	(28 209)	(216 114)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 833 202	2 815 017
Ajustement des dettes à long terme au taux effectif	5 875	5 875
Frais d'intérêts sur les dettes à long terme	120 273	143 542
Subventions reportées constatées à titre de revenus	(1 023 847)	(1 132 704)
	1 594 312	2 507 789
Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(26 915)	(153 250)
Charges payées d'avance	(721 168)	(174 091)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(525 624)	(989 936)
Charges à payer et frais courus	(1 753 903)	406 365
Subventions reportées du gouvernement du Québec	1 373 387	1 046 066
Revenus reportés	1 151 803	1 203 114
Provision pour vacances	(56 250)	(33 172)
Provision pour congés de maladie	(452 687)	(722 044)
	(1 011 357)	583 052
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	582 955	3 090 841
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(561 538)	(713 077)
Dispositions d'immobilisations corporelles	52	1 524
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(561 486)	(711 553)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	390 000	50 000
Remboursement des emprunts bancaires	(740 000)	-
Remboursement sur le dû au gouvernement du Québec	(10 780)	(11 262)
Nouvelle dette à long terme	795 040	-
Remboursement des dettes à long terme	(2 187 789)	(1 905 050)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 753 529)	(1 866 312)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(1 732 060)	512 976
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	10 002 720	9 489 744
AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 270 660	10 002 720
À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin comprennent :		
Encaisse	391 088	2 204 716
Encaisse à rendement élevé	7 879 572	7 798 004
	8 270 660 \$	10 002 720 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (Conservatoire) a été constitué par la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (RLRQ, chapitre C-62.1).

Le Conservatoire a pour objet d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.

Les établissements du Conservatoire ont aussi pour mission de susciter et de favoriser, dans le milieu, une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique, ainsi que la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Conservatoire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Conservatoire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conservatoire identifie, évalue et gère ses risques financiers afin d'en minimiser l'effet sur ses résultats et sur sa situation financière. Il n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments dérivés.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les créances (sauf les taxes à recevoir) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (sauf les avantages sociaux), la provision pour vacances, le dû au gouvernement du Québec ainsi que les dettes à long terme (à l'exclusion des obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition) sont classées dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

REVENUS

Les subventions du gouvernement du Québec, qui sont des paiements de transfert, sont comptabilisées dans les revenus dans la mesure où elles sont autorisées et que le Conservatoire a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Elles sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les droits de scolarité sont comptabilisés aux revenus en fonction de la période couverte par ces droits.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon le nombre de jours de détention de la trésorerie au cours de l'exercice.

Les autres revenus sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsqu'ils sont gagnés, et que la mesure et le recouvrement sont raisonnablement sûrs.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PASSIFS

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction du Conservatoire. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par le personnel, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Conservatoire estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs à prestations déterminées, étant donné que le Conservatoire ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Contrats de location

Les contrats de location auxquels le Conservatoire participe à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui est transférée sont comptabilisés comme des contrats de location-acquisition et inclus dans les immobilisations corporelles et les dettes à long terme. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail sans toutefois dépasser la juste valeur du bien loué.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Conservatoire sont employés pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Équipement spécialisé	10 et 20 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Améliorations locatives	3 et 5 ans
Équipement informatique	3 ans
Logiciels et développement informatique	3, 5 et 10 ans
Partitions de musique, volumes	5 et 10 ans
Détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition	
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	15 et 25 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conservatoire de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Paiements de transfert

Le Conservatoire a acquis au fil des années des immobilisations et a réalisé d'autres dépenses pour lesquelles une aide financière sera ou a été octroyée par le gouvernement du Québec, sous la forme de remboursement de l'emprunt contracté.

Auparavant, cette aide financière était comptabilisée à titre de subvention à recevoir lorsqu'elle était autorisée par le Parlement québécois et que les travaux admissibles étaient réalisés par le Conservatoire. L'autorisation parlementaire suivait généralement le rythme du remboursement des emprunts contractés par le Conservatoire.

Le 9 mars 2021, le gouvernement a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Conservatoire puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles du Conservatoire.

Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs. Le tableau suivant présente le redressement au 30 juin 2020 ainsi que l'incidence sur les soldes au 30 juin 2021, à titre comparatif. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

3. MODIFICATION COMPTABLE (suite)

État des résultats et de l'excédent cumulé

Subventions du gouvernement du Québec	
Excédent de l'exercice	
Excédent cumulé au début de l'exercice 2021/Déficit cumulé au début de l'exercice 2020	
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	

2021		2020	
106 715	\$	104 947	\$
106 715		104 947	
2 646 288		(2 541 341)	
2 753 003	\$	2 646 288	\$

État de la situation financière

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	
Subventions reportées du gouvernement du Québec	
Dette nette	
Excédent cumulé	

2021		2020	
5 947 958	\$	6 189 136	\$
3 194 955		3 542 848	
(2 753 003)		(2 646 288)	
2 753 003	\$	2 646 288	\$

État de la variation de la dette nette

Dette nette au début de l'exercice	
Excédent de l'exercice	
Dette nette à la fin de l'exercice	

2021		2020	
(2 646 288)	\$	(2 541 341)	\$
106 715		104 947	
(2 753 003)	\$	(2 646 288)	\$

État des flux de trésorerie

Excédent de l'exercice	
Éléments sans incidence sur la trésorerie	
Subventions constatées à titre de revenus	
Subventions concernant le financement d'immobilisations	
Subventions reportées constatées à titre de revenus	
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement	
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	
Subventions reportées du gouvernement du Québec	
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	

2021		2020	
106 715	\$	104 947	\$
2 567		98 205	
1 029 932		1 053 200	
(1 023 847)		(1 132 704)	
(788 754)		(794 714)	
673 387		671 066	
-	\$	-	\$

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Culture et des Communications	
Frais de fonctionnement	
Intérêts sur emprunt bancaire	
Intérêts sur dette à long terme	
Subventions reportées constatées à titre de revenus (note 13)	

2021		2020	
		redressé (note 3)	
28 584 220	\$	28 704 438	\$
2 344		6 678	
126 147		134 910	
1 023 847		1 132 704	
29 736 558	\$	29 978 730	\$

5. AUTRES REVENUS

Programme de formation Populaire Jazz au conservatoire de musique de Rimouski	
Location de salles	
Intérêts	
Exercices pédagogiques	
Autres	

2021		2020	
293 623	\$	588 202	\$
140 233		291 025	
105 708		231 933	
8 812		129 689	
42 489		60 009	
590 865	\$	1 300 858	\$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

6. CRÉANCES

Taxes à recevoir
 Intérêts à recevoir
 Autres (location de salles, droits de scolarité)

2021	2020
305 467 \$	210 277 \$
39 481	40 765
142 939	209 930
487 887 \$	460 972 \$

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec se détaillent comme suit :

Intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires
 Intérêts courus sur les dettes à long terme – Fonds de financement
 Subvention du ministère de la Culture et des Communications

2021	2020 redressé (note 3)
1 641 \$	4 902 \$
37 344	44 897
14 619 209	15 112 703
14 658 194 \$	15 162 502 \$

8. EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu du décret 1135-2020 du gouvernement du Québec, daté du 28 octobre 2020, le Conservatoire est autorisé à contracter des emprunts à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, jusqu'à concurrence de 4 723 264 \$ échéant le 31 octobre 2021 (2020 : 4 274 824 \$).

Fonctionnement

Le gouvernement du Québec a autorisé le Conservatoire par décret à contracter une marge de crédit relative au fonctionnement du Conservatoire pour un montant maximum de 1 000 000 \$. Aux 30 juin 2021 et 2020, le Conservatoire n'avait pas contracté cet emprunt.

Maintien des actifs

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires relatifs aux immobilisations et à leur maintien, incluant les frais d'emprunts prévus au moment du financement à long terme, s'élève à 3 723 264 \$ (2020 : 3 274 824 \$).

Marge de crédit remboursable à demande, portant intérêt à taux fixe de 0,885 % au 30 juin 2020

2021	2020
- \$	350 000 \$

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

Traitements
 Avantages sociaux
 Fournisseurs
 Intérêts courus à payer au Fonds de financement
 Intérêts courus à la Société québécoise des infrastructures

2021	2020
1 521 404 \$	2 905 705 \$
525 183	807 111
374 852	211 231
37 344	44 897
-	131 864
2 458 783 \$	4 100 808 \$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Conservatoire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2021, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Conservatoire a estimé un montant de compensation à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 5,94 %).

Les cotisations du Conservatoire, incluant le montant estimé de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 361 822 \$ (2020 : 1 218 257 \$). Les obligations du Conservatoire envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour vacances et congés de maladie

	2021		2020	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
Solde au début de l'exercice	1 657 116	\$ 4 644 904	\$ 1 690 288	\$ 5 366 948
Charge de l'exercice	1 976 683	75 212	1 984 161	(335 309)
Prestations versées				
au cours de l'exercice	(2 032 933)	(527 899)	(2 017 333)	(386 735)
Solde à la fin de l'exercice	1 600 866	\$ 4 192 217	\$ 1 657 116	\$ 4 644 904

Le Conservatoire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1er avril 2017, le personnel de bureau, technique et ouvrier peut accumuler un maximum de 10 journées de congés maladie par année. Au 30 septembre de chaque année, toute journée excédant à l'équivalent de 20 journées à la réserve de maladies est payable à 100 % à la première paie de décembre. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022 en ce qui concerne les ententes de préretraite graduelle et totale. Pour les professionnels et les professeurs, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1er avril 2020, ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2025.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour le personnel de bureau, technique et ouvrier et au 31 mars 2020 pour les professionnels et professeurs. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie du personnel enseignant et non enseignant au 30 juin 2021 a fait l'objet d'une actualisation, par strate d'âge, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques suivantes et à long terme :

	2021	2020 (non enseignant)	2020 (enseignant)
Taux d'indexation	3,15% à 3,65%	3,15%	2,50%
Taux d'actualisation	0,42% à 2,70%	0,64% à 2,04%	1,70%
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1 à 30 ans	2 à 36 ans	N/A
Âge de préretraite graduelle et de préretraite totale	N/A	N/A	63 et 65 ans

11. REVENUS REPORTÉS

Solde au début de l'exercice

Droits de scolarité perçus au cours de l'exercice

Droits de scolarité constatés à titre de revenus de l'exercice

Solde à la fin de l'exercice

2021	2020
254 559 \$	274 123 \$
1 151 803	1 203 114
(1 143 402)	(1 222 678)
262 960 \$	254 559 \$

12. DÔ AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Sans intérêt, remboursable au rythme de la charge annuelle d'amortissement sur les actifs transférés

2021	2020
7 000 \$	17 780 \$

Les versements en capital des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	7 000
	7 000 \$

Le ministère de la Culture et des Communications versera au Conservatoire une subvention servant à combler la portion annuelle du remboursement de cette dette, selon la disponibilité des crédits alloués annuellement à celui-ci par l'Assemblée nationale.

13. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Solde au début

Subvention attribuée au cours de l'exercice

Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice (note 4)

Solde à la fin

2021	2020 redressé (note 3)
4 259 781 \$	4 346 419 \$
1 373 387	1 046 066
(1 023 847)	(1 132 704)
4 609 321 \$	4 259 781 \$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

14. DETTES À LONG TERME

Société québécoise des infrastructures

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 40 654 778 \$,
portant intérêt à un taux variable annuel de 5,29 %
remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 245 457 \$
et échéant en mai 2034

26 633 768 \$ 28 267 336 \$

Emprunt de 56 641 \$, portant intérêt à un taux fixe de 1,95%,
remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 990 \$
et échéant en août 2025

46 590 -

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 5 346 371 \$,
portant intérêt à un taux variable annuel de 5,31 %,
remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 43 001 \$
et échéant en mai 2024

1 354 988 1 821 313

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 753 744 \$,
portant à intérêt à un taux fixe de 4,48 %,
remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 749 \$
et échéant en mai 2022

56 385 126 517

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 34 359 \$,
portant intérêt à un taux fixe de 2,37 %,
remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 607 \$
et échéant en novembre 2021

2 420 10 134

Fonds de financement

Emprunt sur billet de 608 400 \$, portant intérêt à un taux fixe de 1,330 %,
remboursable par versements annuels en capital de 60 840 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en novembre 2030

608 400 -

Emprunt sur billet de 702 100 \$, portant intérêt à un taux fixe de 2,314 %,
remboursable par versements annuels en capital de 70 556 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en mars 2029

561 680 631 890

Emprunt sur billet de 801 400 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,008 %,
remboursable par versements annuels en capital de 73 331 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en septembre 2028

582 836 655 692

Emprunt sur billet de 769 700 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,008 %,
remboursable par versements annuels en capital de 70 431 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en septembre 2028

559 783 629 755

Emprunt sur billet de 130 000 \$, portant intérêt à un taux fixe de 0,767 %,
remboursable par versements annuels en capital de 26 000 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en novembre 2025

130 000 -

Emprunt sur billet de 789 600 \$, portant intérêt à un taux fixe de 2,171 %,
remboursable par versements annuels en capital de 79 477 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en mars 2025

315 840 394 800

Emprunt sur billet de 3 934 740 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,271 %,
remboursable par versements annuels en capital de 360 044 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en septembre 2024

1 430 815 1 788 518

Emprunt sur billet de 100 000 \$, portant intérêt à un taux fixe de 2,610 %,
remboursable par versements annuels en capital de 20 086 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en mars 2023

40 000 60 000

Emprunt sur billet de 1 245 500 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,122 %,
remboursable par versements annuels en capital de 125 428 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échéant en juillet 2021

124 550 249 100

Emprunt sur billet de 1 150 100 \$, portant intérêt à un taux fixe de 4,235 %,
remboursable par versements semestriels en capital de 55 153 \$,
garanti par le gouvernement du Québec et échu en mai 2021

- 109 533

32 448 055 \$ 34 744 588 \$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

14. DETTES À LONG TERME (SUITE)

Les montants des versements à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Obligations auprès de la Société québécoise des infrastructures				Emprunts auprès du Fonds de financement			
	Capital		Intérêts		Capital		Intérêts	
2022	1 944 444	\$	1 420 243	\$	886 537	\$	96 677	\$
2023	2 164 378		1 307 528		761 109		75 504	
2024	2 240 628		1 190 118		741 023		54 682	
2025	1 876 180		1 083 354		741 023		34 209	
2026	1 968 107		981 742		301 502		24 088	
2027 et suivants	17 900 414		3 533 224		948 588		32 800	
	28 094 151	\$	9 516 209	\$	4 379 782	\$	317 960	\$

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	2021							
	Solde au début		Acquisitions		Dispositions ou radiations		Solde à la fin	
Équipement spécialisé	7 979 725	\$	386 287	\$	7 057	\$	8 358 955	\$
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 427 767		53 446		-		1 481 213	
Améliorations locatives	434 719		-		-		434 719	
Équipement informatique	855 775		138 723		-		994 498	
Logiciels et développement informatique	4 015 875		74 868		-		4 090 743	
Partitions de musique, volumes	603 158		48 301		-		651 459	
	15 317 019		701 625		7 057		16 011 587	
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition								
Équipement spécialisé	1 905 384		-		-		1 905 384	
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451		-		-		1 813 451	
Équipement informatique	119 798		-		-		119 798	
Améliorations locatives	42 900 667		-		-		42 900 667	
	46 739 300		-		-		46 739 300	
	62 056 319	\$	701 625	\$	7 057	\$	62 750 887	\$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Amortissement cumulé	2021					Valeur comptable nette	
	Solde au début	Amortissement	Dispositions ou radiations	Solde à la fin			
Équipement spécialisé	5 573 433	\$ 432 090	\$ 4 071	\$ 6 001 452	\$ 2 357 503	\$	
Mobilier, équipement							
de bureau et audiovisuel	1 114 898	116 548	-	1 231 446	249 767		
Améliorations locatives	406 147	9 575	-	415 722	18 997		
Équipement informatique	652 568	119 323	-	771 891	222 607		
Logiciels et développement informatique	3 074 641	361 951	-	3 436 592	654 151		
Partitions de musique, volumes	429 735	57 589	-	487 324	164 135		
	11 251 422	1 097 076	4 071	12 344 427	3 667 160		
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition							
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384	-		
Mobilier, équipement							
de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451	-		
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798	-		
Améliorations locatives	19 197 896	1 736 126	-	20 934 022	21 966 645		
	23 036 529	1 736 126	-	24 772 655	21 966 645		
	34 287 951	\$ 2 833 202	\$ 4 071	\$ 37 117 082	\$ 25 633 805	\$	
Coût	2020						
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin			
Équipement spécialisé	7 334 892	\$ 650 104	5 271	\$ 7 979 725	\$		
Mobilier, équipement							
de bureau et audiovisuel	1 373 720	55 235	1 188	1 427 767			
Améliorations locatives	434 719			434 719			
Équipement informatique	790 837	117 936	52 998	855 775			
Logiciels et développement informatique	3 983 352	32 523		4 015 875			
Partitions de musique, volumes	572 045	31 113		603 158			
	14 489 565	886 911	59 457	15 317 019			
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition							
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384			
Mobilier, équipement							
de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451			
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798			
Améliorations locatives	42 900 667	-	-	42 900 667			
	46 739 300	-	-	46 739 300			
	61 228 865	\$ 886 911	\$ 59 457	\$ 62 056 319	\$		

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2021

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Amortissement cumulé	2020					
	Solde au début	Amortissement	Dispositions	Solde à la fin	Valeur comptable nette	
Équipement spécialisé	5 153 080	\$ 425 528	\$ 5 175	\$ 5 573 433	\$ 2 406 292	\$
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	992 138	123 948	1 188	1 114 898	312 869	
Améliorations locatives	389 855	16 292	-	406 147	28 572	
Équipement informatique	616 219	89 345	52 996	652 568	203 207	
Logiciels et développement informatique	2 701 787	372 854	-	3 074 641	941 234	
Partitions de musique, volumes	378 812	50 923	-	429 735	173 423	
	10 231 891	1 078 890	59 359	11 251 422	4 065 597	
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition						
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384	-	
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451	-	
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798	-	
Améliorations locatives	17 461 769	1 736 127	-	19 197 896	23 702 771	
	21 300 402	1 736 127	-	23 036 529	23 702 771	
	31 532 293	\$ 2 815 017	\$ 59 359	\$ 34 287 951	\$ 27 768 368	\$

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Le poste « Charges à payer et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles de 116 017 \$ (2020 : 4 139 \$).

Les intérêts versés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 1 673 021 \$ (2020 : 1 797 594 \$).

Les intérêts encaissés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 106 991 \$ (2020 : 204 759 \$).

Les subventions accordées pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts contractés par le Conservatoire sont versées directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications. Ainsi, en plus des remboursements des dettes à long terme présentés dans les activités de financement de l'état des flux de trésorerie, des remboursements sans effet sur les flux de trésorerie de 1 029 932 \$ (2020 redressé : 1 053 200 \$) ont été effectués sur ces mêmes dettes, mais ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

17. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Conservatoire s'est engagé en vertu de contrats de location totalisant 11 744 303 \$ (2020 : 15 330 635 \$) et échéant à différentes dates jusqu'en 2033 pour la location d'espaces et d'appareils de bureautique.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	4 280 150	\$
2023	3 740 559	
2024	3 039 383	
2025	124 976	
2026 et suivants	559 235	
	* 11 744 303	\$

* De ce montant, 10 923 730 \$ concerne des contrats de location résiliables en tout temps.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le Conservatoire est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

La direction a mis en place des politiques et des procédés de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que le Conservatoire subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance. Les instruments financiers qui exposent le Conservatoire à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances (sauf les taxes à recevoir) et des subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi qu'aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est jugé négligeable puisque les contreparties jouissent d'une bonne cote de crédit attribuée par les agences de notation reconnue. Le risque associé aux créances est réduit du fait que la principale source de financement provient du gouvernement du Québec. De plus, une politique de recouvrement a été mise en place en regard des frais de scolarité. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Conservatoire au risque de crédit. La concentration du risque de crédit liée aux autres créances n'est pas présentée, étant donné que le solde de celles-ci à la date de clôture est peu significatif.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Conservatoire ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le Conservatoire finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement ainsi que des subventions liées aux immobilisations. Les besoins en liquidité sont gérés de façon régulière et des facilités de crédit sont disponibles pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les échéances des passifs financiers sont à court terme, à l'exception du dû au gouvernement du Québec et des dettes à long terme dont les échéances sont présentées respectivement aux notes 12 et 14.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conservatoire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé le Conservatoire sur ceux-ci est minime. Les emprunts bancaires et les dettes à long terme sont à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, les risques liés aux flux de trésorerie découlant de la variation des taux d'intérêt sont réduits au minimum étant donné que les remboursements sont prévus être faits selon l'échéancier.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conservatoire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction, incluant la personne occupant la fonction de directeur général.

Le Conservatoire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Conservatoire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2021

20. FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, constituée le 29 novembre 1982 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* (RLRQ, chapitre C-38), est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal. Elle est dirigée par un conseil d'administration autonome, composé de 14 membres, dont trois d'entre eux sont des membres de la direction du Conservatoire. Sa mission consiste à recueillir des donations et d'octroyer des bourses aux étudiants du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec » (Conservatoire) ainsi que de soutenir des projets pédagogiques du Conservatoire. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au cours des exercices clos les 30 juin 2021 et 2020, aucun montant n'a été assumé par le Conservatoire pour le compte de la Fondation.

21 . DONNÉES BUDGÉTAIRES

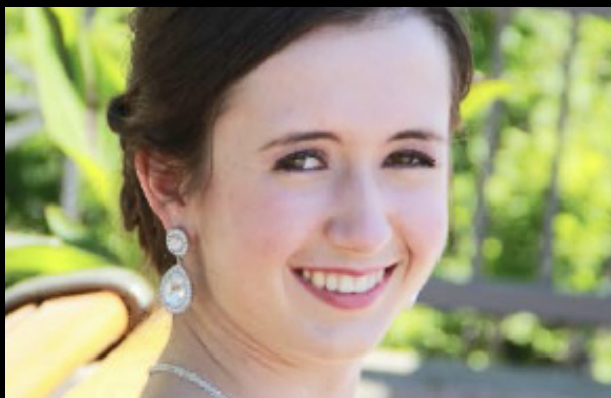
Les données budgétaires présentées à l'état des résultats et de l'excédent cumulé ainsi qu'à l'état de la variation de la dette nette sont fournies aux fins de comparaison. Certaines données budgétaires ont été reclassées comparativement aux données budgétaires adoptées initialement par le conseil d'administration le 5 juin 2020.



Cyril Fonseca, CMM, Bourse de développement de carrière de la Fondation du Conservatoire – présentée par Bell.



Charlie Cameron-Verge, CADQ, Bourse de développement de carrière Sandra et Alain Bouchard.



Rose Lebeau-Sabourin, CMQ, Bourse de prestige Monique-Barry.



Klara Martel-Laroche, CMM, Bourse de prestige Monique-Barry.



Noé Tessier, CMTR, Bourse de prestige Monique-Barry.



Chloé Dumoulin, CMM, Bourse de prestige Monique-Barry.



Zhan Hong Xiao, CMM, Bourse de prestige Wilfrid-Pelletier – présentée par Bell.



Delphine Bertrand, CADM, Bourse de prestige de la Fondation du Conservatoire.



Photo : J. F. Bérubé

Toujours plus près des élèves

Gardant le cap sur sa mission de contribuer activement au soutien de la relève en musique et en art dramatique au Québec, la Fondation du Conservatoire a cette année plus que jamais été d'une présence cruciale auprès des élèves. Par un montant de près de 300 000 \$ investi pour soutenir directement les talents de demain, au moyen de bourses d'études et de perfectionnement ou d'aide d'urgence et de subsistance, la Fondation continue d'être le pilier sur lequel peuvent compter les élèves afin de se consacrer pleinement à leur art.

En ces temps incertains et souvent insécurisants pour les jeunes désirant faire carrière en arts de la scène, l'appui financier de nos grands donateurs joue un rôle primordial dans la poursuite de la mission de la Fondation. Chaque don permet d'assurer l'enrichissement du parcours pédagogique et professionnel de centaines de jeunes artistes, faisant figure d'encouragement pour ces jeunes qui désirent offrir leur talent au plus grand nombre.

Nouvelle entrée en scène

C'est avec grande fierté que nous avons dévoilé, en avril dernier, la nouvelle image de marque de la Fondation du Conservatoire. Grâce à cette identité renouvelée, la mission de la Fondation vibre d'autant plus fort et rejoint mieux les élèves que nous appuyons de par une présence accrue de la Fondation sur le Web et dans les réseaux sociaux.

Un autre moment fort pour la Fondation, appuyée par ses nombreux donateurs, aura été la présentation, le 5 mai dernier, de l'événement-bénéfice en ligne *Hymne au printemps*. Sous la présidence d'honneur de Nathalie Larue, première vice-présidente Stratégie, Marketing Mouvement et Services aux particuliers de Desjardins, et bénéficiant de l'appui essentiel de Québecor et de la Fondation Sandra et Alain Bouchard, cet événement animé par Julie Perreault et Patrice Bélanger, mettant en vedette plus de 40 diplômés du Conservatoire, aura permis d'amasser plus de 130 000 \$. Un très grand merci à nos précieux donateurs et aux diplômés s'y étant généreusement impliqués pour faire de cet événement numérique un immense succès!



Photo : Patrick Séguin

Un appui toujours plus grand

La constante croissance de la Fondation du Conservatoire favorise l'accessibilité à un enseignement supérieur en musique et en art dramatique et continuera de le faire pour les années à venir. Bien que plusieurs projets aient malheureusement encore dû être mis de côté cette année en raison de la pandémie, la Fondation du Conservatoire a continué d'être présente auprès de l'ensemble des conservatoires du Québec en soutenant divers projets pédagogiques.

Nous saluons le travail essentiel des professeurs du Conservatoire qui transmettent aux élèves des savoirs riches et insufflent aux jeunes l'envie créative de plonger en eux et de transposer la vie sur scène. La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est extrêmement fière d'accompagner leur réussite.

Un engagement inspirant

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ne pourrait réaliser sa mission sans le soutien indispensable des membres de son conseil d'administration, des bénévoles, des employés du Conservatoire et de l'équipe de la Fondation.

À ce titre, nous désirons souligner l'apport important de Chantal Garon, directrice générale du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, partie à la retraite en juin dernier, avec qui ce fut un réel plaisir de travailler pour le développement et le rayonnement du Conservatoire et de ses élèves.

Un très grand merci à celles et ceux qui nous soutiennent et croient en la cause de la Fondation. C'est une grande fierté de vous savoir à nos côtés pour encourager ces talents d'exception.

Jean Simard
Président, FCMADQ

Étienne Lalonde, MBA
Directeur général, FCMADQ

LA FONDATION DU CONSERVATOIRE (SUITE)

Conseil d'administration

La Fondation est dirigée par un conseil d'administration de 11 membres actifs et de 4 membres d'office. Le conseil d'administration de la Fondation du Conservatoire veille au respect de sa mission et de ses valeurs, et s'assure que les actions entreprises atteignent leurs objectifs.

PRÉSIDENT

Jean Simard

Président et chef de la direction
Association de l'aluminium du Canada

VICE-PRÉSIDENT et SECRÉTAIRE

Robert Cummins

Cofondateur et chef de la direction
TST Systèmes Énergie

TRÉSORIER

Éric Bergeron, CPA, CA, F.AdM.A.

Associé
Raymond Chabot Grant Thornton

ADMINISTRATEURS

Stéphane Bertrand

Président
SBCG Conseil

Marie-Christine Cojocar

Directrice générale
Caisse Desjardins de la culture

Benoît Dagenais*

Directeur
Conservatoire d'art dramatique
de Montréal

Louise Forand-Samson

Cofondatrice artistique
du Festival de Lanaudière

Kateri-Anne Grenier

Avocate / Associée
Fasken

Marie-Josée Guérette

Administratrice de sociétés

Étienne Lalonde*, MBA

Directeur général
Fondation du Conservatoire

Jean-François Latour*

Directeur des études
Conservatoire de musique et
d'art dramatique du Québec

Chantal Garon*

Directrice générale
Conservatoire de musique et d'art
dramatique du Québec

André Sincennes

Président
Groupe RHEA

Richard Tremblay

Conseiller en gestion de projets

Robert Trempe

Robert Trempe Conseils

* membres d'office

Campagne majeure de financement 2017-2022

Cabinet de campagne*

COPRÉSIDENTE

Michèle Boisvert

Première vice-présidente,
Rayonnement des affaires
Caisse de dépôt et placement
du Québec

Nathalie Larue

Première vice-présidente Stratégie,
Marketing Mouvement et Services
aux particuliers
Mouvement Desjardins

QUATUOR D'HONNEUR

Monique F. Leroux

Présidente
Investissement Québec

Sandra Chartrand

Présidente
Fondation Sandra et Alain Bouchard

Marie-Thérèse Fortin (porte-parole)

Metteuse en scène et comédienne

Marc Hervieux (porte-parole)

Ténor

CABINET

Lucie Leclerc

BIP – Recherche

Stéphan Bourbonnais

Gestion de patrimoine TD

Sophie Bureau

Ordre des CPA du Québec

Marie-Christine Cojocar

Caisse Desjardins de la Culture

Robert Cummins

TST Systèmes Énergie

Marc Lalonde

Conservatoire de musique et d'art
dramatique du Québec

Caroline Ménard

Brio Conseils

André Sincennes

RHEA Group

COMITÉ D'HONNEUR

Olga Farman

Norton Rose Fulbright

Isabelle Hudon

Financière Sun Life

Jacques Nolin

Jarislowsky Fraser

* Les entreprises et organismes indiqués plus haut sont ceux pour lesquels œuvraient les membres du cabinet de campagne au moment du lancement de la campagne.

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Depuis 1983, la Fondation encourage le talent des élèves qui étudient en musique et en art dramatique au Conservatoire, en distribuant des bourses d'études, des bourses de perfectionnement et de développement de carrière, ainsi que des bourses d'excellence. Elle permet également l'accès à différentes formations spécialisées : des cours de maîtres avec des pédagogues invités, des rencontres avec des interprètes parmi les plus réputés au monde, ou encore des stages de perfectionnement, des concours et autres expériences.

Donateurs

La Fondation du Conservatoire remercie tous ses partenaires et donateurs pour leur soutien essentiel à la poursuite de sa mission.

500 000 \$ et plus

Fondation Sandra et Alain Bouchard
Ministère de la Culture et
des Communications du Québec
Mouvement Desjardins

250 000 \$ à 499 999 \$

Caisse de dépôt et placement
du Québec
Québecor

100 000 \$ à 249 999 \$

Caisse Desjardins de Rimouski
Guy Deveau
Eldorado Gold Lamaque
Fondation Azrieli
Power Corporation du Canada
RBC Banque Royale
Succession François-Cartier
Succession Monique-Barry

50 000 \$ à 99 999 \$

Bell Média
Cogeco
Fondation Sibylla Hesse
Monique F. Leroux
Jacques Marchand
David B. Sela et Nadia Moretto
Sœurs de la Congrégation
de Notre-Dame
Succession Duchesneau
Ville de Rimouski
Ville de Trois-Rivières

20 000 \$ à 49 999 \$

Banque Scotia
 Banque TD
 Brio Conseils
 Congrégation des Sœurs de
 Notre-Dame du Saint-Rosaire
 Employés du Conservatoire
 de musique et d'art dramatique
 du Québec
 Fondation Gilles Chatel
 Fondation J. A. DeSève
 Fondation McAbbie
 Georges Létourneau
 Sœurs de la Congrégation
 de Notre-Dame
 Succession Marie-Paule Binette
 Ville de Québec

5 000 \$ à 19 999 \$

Bain & Company
 Pierre Beaudry (Conservatoire
 de musique de Montréal)
 Caisse Desjardins de la Culture
 CIBC
 Robert Cummins (TST Systèmes
 Énergie)
 Benoît Dagenais (Conservatoire
 d'art dramatique de Montréal)
 Louis Dallaire (Conservatoire
 de musique de Québec)
 Deloitte Management Services LP
 Denis Denoncourt (Conservatoire
 d'art dramatique de Québec)
 Fiera Capital
 Fondation Bradley & Bradley
 Fondation Simple Plan
 Fonds de dotation Earl &
 Jean-Claude Noël
 Louise Fréchette
 Manon Lafrance (Conservatoire
 de musique de Montréal)
 Marc Langis (Conservatoire de
 musique de Gatineau)
 Lucie Leclerc (BIP Recherche)
 Louisette Lemay
 Duy Quynh Huong Nguyen
 Jacques Nolin
 Régis Rousseau
 Telus
 The Jack Herbert Charitable
 Foundation
 Richard Tremblay
 Robert Trempe
 Jean-François Turner (Conservatoire
 de musique de Montréal)
 Ville de Val-D'Or

La Fondation concrétise sa mission en décernant chaque année des bourses pour faciliter les études, la participation à des stages ou à d'autres activités de nature à favoriser le développement de l'élève. Grâce à l'apport de ses généreux donateurs et partenaires, c'est près de 300 000 \$ qui ont été distribués en bourses et en soutien aux projets pédagogiques, à l'ensemble du Conservatoire pour l'année scolaire 2020-2021.

Quelques bourses attribuées aux élèves du Conservatoire**BOURSE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE DE LA FONDATION DU CONSERVATOIRE – PRÉSENTÉE PAR BELL****15 000 \$**

- **Cyril Fonseca** – Conservatoire de musique de Montréal (tuba)

BOURSE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE SANDRA ET ALAIN BOUCHARD**15 000 \$**

- **Charlie Cameron-Verge** – Conservatoire d'art dramatique du Québec (jeu)

BOURSES DE PRESTIGE MONIQUE-BARRY**10 000 \$ chacune**

- **Rose Lebeau-Sabourin** – Conservatoire de musique de Québec (chant)
- **Klara Martel-Laroche** – Conservatoire de musique de Montréal (chant)
- **Noé Tessier** – Conservatoire de musique de Trois-Rivières (violon)
- **Chloé Dumoulin** – Conservatoire de musique de Montréal (piano)

BOURSE DE PRESTIGE WILFRID-PELLETIER – PRÉSENTÉE PAR BELL**10 000 \$**

- **Zhan Hong Xiao** – Conservatoire de musique de Montréal (piano)

BOURSE DE PRESTIGE DE LA FONDATION DU CONSERVATOIRE**10 000 \$**

- **Delphine Bertrand** – Conservatoire d'art dramatique de Montréal (jeu)

BOURSE DE PRESTIGE SANDRA ET ALAIN BOUCHARD**5 000 \$ chacune**

- **Juliette Moreno** – Conservatoire de musique de Montréal (clarinette)
- **Charles-Étienne Palud** – Conservatoire de musique de Québec (piano)

BOURSES DE PRESTIGE RBC**5 000 \$ chacune**

- **Sophie Naubert** – Conservatoire de musique de Montréal (chant)
- **Michaël Dubé** – Conservatoire d'art dramatique de Montréal (jeu)

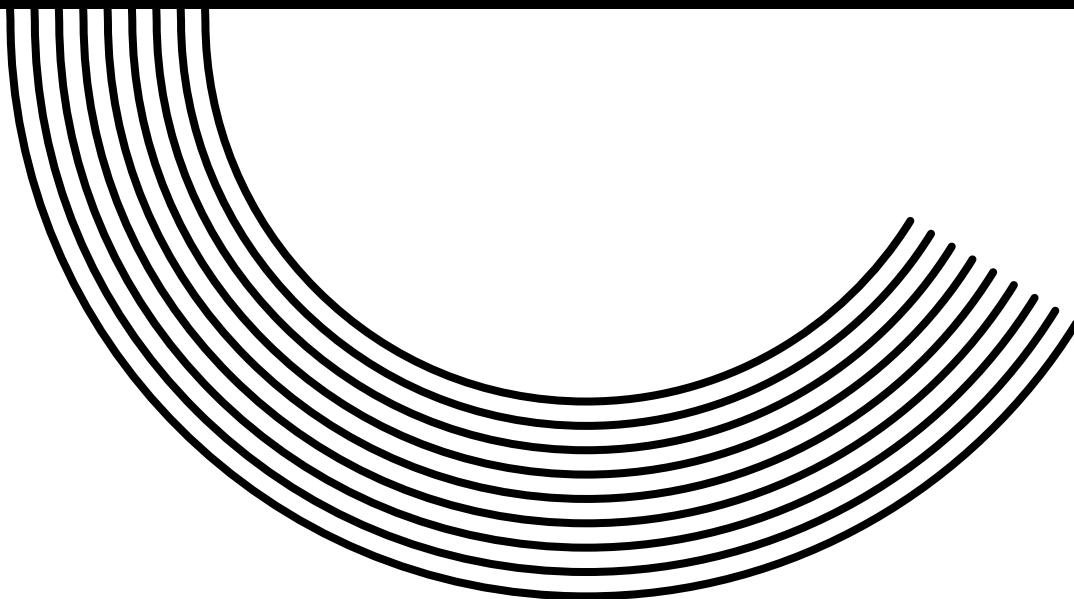


Sabri Attalah interprétant le rôle de George Talbot, Comte de Shrewsbury dans la production *Marie Stuart* présentée par le Conservatoire d'art dramatique de Montréal en avril 2021.

Photo : Jean-Sébastien Jacques

ANNEXES

Gestion et contrôle de l'effectif.....	60
Développement durable.....	61
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	72
Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics	73
Gouvernance.....	76
Organigramme de gouvernance et d'encadrement au 30 juin 2021.....	89
Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	90
Emploi et qualité de la langue française dans l'administration publique	91
Politique de financement des services publics	92



ANNEXE | GESTION ET CONTRÔLE DE L'EFFECTIF

PERSONNEL

Au 30 juin 2021, le Conservatoire comptait 335 employés réguliers, occasionnels et de diverses catégories d'emploi œuvrant dans ses 9 établissements d'enseignement ainsi qu'à son siège social.

Catégorie d'emploi	Postes réguliers	Postes occasionnels	Total des postes
Personnel d'encadrement	18	-	18
Personnel professionnel	8	2	10
Personnel enseignant	130	104	234
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	50	3	53
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	17	3	20
Total	223	112	335

CONTRATS DE SERVICE

Contrats de service dont le montant est de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021.

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	4	576 065 \$
Total des contrats de service	4	576 065 \$

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2021
Personnel d'encadrement	29 519		29 519	17
Personnel professionnel	18 308	9	18 317	10
Personnel enseignant	188 752	988	189 740	231
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	82 343	207	82 550	55
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	28 431	193	28 624	24
Étudiants et stagiaires				
Total	347 353	1397	348 750	337
Total en ETC*	190,2	0,8	191	
Total en 2019-2020			362 928	

La cible transmise pour l'exercice 2020-2021 était 374 392 heures, l'organisme termine donc avec un écart de 25 642 heures. Cette économie d'heures est due à des postes vacants qui ont été pourvus en cours d'année ou seront pourvus au cours de la prochaine année financière ainsi qu'à une augmentation accordée de la cible d'heures.

* ETC : équivalent temps complet

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec adoptait son second plan d'action de développement durable le 24 mars 2016. Celui-ci prenait le relais du premier plan d'action de développement durable du Conservatoire rendu public le 31 mars 2009 et enrichi d'une action en lien avec l'Agenda 21C, en mai 2013.

Le plan d'action 2015-2020 a été élaboré en tenant compte à la fois de la stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020; des singularités géographiques et pédagogiques du Conservatoire (un réseau de 9 établissements desservant 7 régions différentes et un registre de programmes couvrant tous les ordres d'enseignement dans 7 des 9 établissements d'enseignement); de la mission et des responsabilités que lui confie le législateur (*Loi sur le Conservatoire*, RLRQ, c. C-62.1); ainsi que des gens qui y œuvrent et des élèves qui y reçoivent une formation.

Il vise à favoriser l'intégration du développement durable dans les pratiques quotidiennes de formation, d'information et de gestion de l'institution et de ses établissements, de même que par le biais des événements artistiques qui jalonnent la vie scolaire de son réseau d'établissements de formation musicale et théâtrale. Ce plan d'action convie donc les élèves, le personnel et les gestionnaires du Conservatoire à exercer, dans le cadre de leurs fonctions et activités, les meilleurs choix possible eu égard aux considérations sociales, environnementales, économiques et culturelles en présence.

Parmi les orientations de la stratégie gouvernementale de développement durable, le Conservatoire a choisi de privilégier les suivantes :

- Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.
- Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques.
- Améliorer la santé de la population par la prévention.
- Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Ces orientations se déclinent en 15 objectifs organisationnels qui participeront à l'effort collectif de sauvegarde de notre qualité de vie et de celle des générations futures.

Il est à noter que le plan d'action 2015-2020 a été prolongé d'un an, suivant la prolongation de la stratégie gouvernementale de développement durable en raison de la pandémie de COVID-19.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 : Engager le Conservatoire dans un processus de gestion documentaire écoresponsable

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
1 - Inclure des pratiques écoresponsables dans les guides de gestion des documents du Conservatoire	1 - Diffusion et application des procédures de gestion documentaire intégrant des pratiques écoresponsables auprès du personnel	1 - Élaboration et application des procédures de gestion documentaire intégrant des pratiques écoresponsables, d'ici septembre 2016	Le <i>Guide de gestion écoresponsable des documents du Conservatoire</i> a été élaboré et diffusé auprès des responsables de la gestion documentaire de chaque établissement et des directions de services. Au cours de l'année 2016-2017, le Conservatoire s'est muni du logiciel de gestion documentaire Constellio qui soutient la gestion des documents papier et numériques et entre autres réduire l'espace de stockage des documents dans les serveurs.	ATTEINTE

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 : Réduire les déplacements du personnel du Conservatoire et favoriser l'utilisation des modes de transport collectifs (Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique)

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
2A - Adoption et mise en œuvre d'une directive privilégiant l'utilisation des transports collectifs au moment des déplacements du personnel dans le cadre de leurs fonctions 2B - Limiter les déplacements interurbains des membres des instances de gestion et de gouvernance du Conservatoire dans le cadre de leurs fonctions, en favorisant les réunions téléphoniques ou par visioconférence	Publication d'une directive privilégiant le transport collectif au moment des déplacements du personnel dans le cadre de leurs fonctions Nombre de réunions des instances réseau du Conservatoire tenues grâce à des moyens technologiques Taux de participation des membres des instances réseau aux réunions par des moyens technologiques	Mise en application de la directive d'ici janvier 2017 Taux de 15 % de participation du personnel aux réunions des instances réseau tenues par des moyens technologiques Hausse de 15 points de la proportion des réunions des instances réseau tenues par des moyens technologiques	La directive a été élaborée au cours de l'année 2017-2018 et diffusée parmi le personnel en septembre 2018. En raison de la pandémie de COVID-19 et du déploiement des outils technologiques pour le travail à distance, 100 % des participations des administrateurs et du personnel aux différentes instances du Conservatoire à une ou l'autre réunion ont eu lieu par des moyens technologiques. En 2020-2021, le conseil d'administration et ses comités se sont réunis au total à 25 reprises, les deux commissions des études ont tenu 7 séances et le collège des directeurs, 33 rencontres. L'ensemble de ces rencontres ont eu lieu par voie électronique.	ATTEINTE

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3 : Assurer la gestion écoresponsable du parc informatique (Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique)

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
3- Formaliser et documenter les pratiques de gestion écoresponsable du parc informatique.	Normes minimisant les impacts environnementaux dans l'acquisition des équipements écoresponsables intégrées à la politique d'acquisition écoresponsable Registre de disposition écoresponsable des équipements informatiques respectant le Programme de réemploi et de remise en état des produits électroniques du Bureau de la qualification des recycleurs ou la R2/RIOS Norme opérationnelle de l'industrie du recyclage pour les recycleurs de produits électroniques	Intégration des éléments spécifiques aux équipements informatiques de la politique d'acquisition écoresponsable d'ici juin 2017 Directive de disposition écoresponsable des équipements informatiques d'ici décembre 2016 Documentation des gestes de disposition des équipements informatiques à partir de septembre 2016	Gestion de ces achats par l'entremise du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et recours à l'ITQ (qui applique une politique d'acquisitions écoresponsables). Le Conservatoire dispose de l'ensemble de ses équipements informatiques auprès du MCC ainsi que de sous-contractants. Il s'assure que ces sous-contractants disposent des équipements selon les règles.	ATTEINTE

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4 : Favoriser les actions communicationnelles à portée écoresponsable
 (Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique)

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
4 - Concentrer la majorité des actions promotionnelles des services du Conservatoire aux communications électroniques, réduire le volume des autres outils de communications en support papier et augmenter la proportion de papier contenant des fibres recyclées utilisé pour cette fonction	Proportion des outils promotionnels des services en version électronique Quantité de papier utilisée pour la production d'outils de communication Pourcentage de fibres recyclées contenues dans le papier utilisé pour l'impression des outils	65 % des actions promotionnelles des services du Conservatoire aux communications électroniques Réduction de 30 % de la quantité de papier utilisée Impression des outils sur du papier contenant au minimum 50 % de fibres recyclées ou issues de forêts gérées de façon responsable certifiées	Au cours de l'année 2020-2021, 90 % du placement publicitaire et des outils promotionnels ont été réalisés en version numérique, soit les invitations, les dépliants de programmation, les dépliants promotionnels, les communiqués de presse, les infolettres ainsi que les publications et événements Facebook. Pour les placements publicitaires, le Conservatoire a opté pour utiliser davantage les réseaux sociaux, les murales digitales, le Web et la radio. Le papier utilisé pour l'impression des outils de communication totalisait cette année 21 kilos (45,27 livres), ce qui correspond à une diminution de 96 % comparativement au dernier exercice. Des 21 outils promotionnels imprimés (incluant des affiches en lien avec la COVID-19), 24 % de ces impressions ont été faites sur du papier contenant 30 % ou plus de fibres recyclées, 38 % du papier utilisé provenait de forêts gérées de façon responsable.	ATTEINTE

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5 : Renforcer les pratiques écoresponsables dans les politiques internes du Conservatoire
(Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique)

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
5 - Amender la politique d'acquisition du Conservatoire pour la rendre écoresponsable	Nouvelles dispositions d'écoresponsabilité de la politique d'acquisition du Conservatoire	Mise en œuvre d'une politique d'acquisition écoresponsable d'ici juin 2017	Une politique d'acquisition écoresponsable n'a pas été adoptée. Cependant, les achats significatifs du Conservatoire sont gérés par l'entremise d'intermédiaires (par ex. Collecto Services regroupés en éducation) Le Conservatoire est en droit d'exiger à ces intermédiaires que l'approvisionnement de certains biens, lorsqu'indiqué, se fasse de façon écoresponsable.	NON ATTEINTE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes publics

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 6 : Intégrer une démarche de prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration du plan stratégique 2017-2022 du Conservatoire

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
6 - Intégrer les principes de développement durable dans la planification stratégique 2017-2022 du Conservatoire	Gabarit <i>Prise en compte des principes de développement durable – Grille simplifiée et documentation des principes de développement durable</i> dûment complété pour l'élaboration du plan stratégique 2017-2022	Gabarit <i>Prise en compte des principes de développement durable – Grille simplifiée et documentation des principes de développement durable</i> dûment complété pour l'élaboration du plan stratégique 2017-2022	La prise en compte des principes de développement durable a été réalisée. Le plan stratégique 2018-2022 du Conservatoire a été approuvé par le gouvernement au cours de l'année 2019-2020, tel que constaté par le décret 942-2019 du 18 septembre 2019.	ATTEINTE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et de mesures gouvernementales

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 7 : Élargir et diversifier la participation publique dans l'orientation des établissements du Conservatoire

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
7 - Augmenter le nombre minimal de membres externes requis par la loi siégeant au conseil d'orientation de chaque établissement et diversifier leurs profils	Nombre de membres externes recrutés au sein de chaque conseil d'orientation 3 profils différents représentés dans chaque conseil d'orientation parmi les membres indépendants	4 à 6 membres indépendants recrutés dans chaque conseil d'orientation 3 profils différents représentés dans chaque conseil d'orientation parmi les membres indépendants (secteur éducation, philanthropie, communautaire, etc.)	7 conseils d'orientation ont été actifs en 2020-2021. Ces conseils étaient composés d'un minimum de 4 membres indépendants de profils différents. Les profils des membres indépendants diffèrent pour chaque conseil et couvrent une diversité de domaines de compétence et d'activités dont notamment l'éducation, les arts de la scène, le développement culturel, la gestion d'organismes culturels, les affaires, la finance, l'administration municipale, la médiation culturelle et le droit. Les membres indépendants apportent leur contribution citoyenne et leur expérience au fonctionnement du Conservatoire lors des réunions des conseils d'orientation.	ATTEINTE EN PARTIE

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 8 : Favoriser l'accès de la clientèle d'âge scolaire éloignée des grands centres à une formation initiale et à un encadrement pédagogique de qualité en musique

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
8A – Réviser et rendre accessible gracieusement sur le Web les programmes d'encadrement en musique du Conservatoire 8B - Contribuer à la formation musicale des étudiants au baccalauréat en enseignement de la musique dans tous les établissements du Conservatoire sis hors des grands centres, en partenariat avec les établissements universitaires	Nombre d'élèves et de professeurs inscrits aux programmes d'encadrement Disponibilité du programme hybride de formation à distance en enseignement de la musique en collaboration avec les universités sises en région Nombre d'étudiants au baccalauréat en enseignement de la musique inscrits dans chaque établissement du Conservatoire sis en région	Augmentation de 15 % du nombre d'élèves externes et de 15 % de professeurs externes inscrits aux programmes d'encadrement d'ici septembre 2018 Offre de formation multimodale en enseignement de la musique d'ordre universitaire, en collaboration avec les universités sises en région, dans au moins 3 régions dès 2017-2018 et dans 5 régions à partir de 2019-2020	En 2020-2021 290 élèves et 116 professeurs étaient inscrits au volet général des programmes externes du Conservatoire. On peut noter une réduction du nombre d'inscriptions d'élèves sans doute attribuable à la crise sanitaire débutée en mars 2020. En 2020-2021, 2 élèves du Conservatoire étaient inscrits au programme de baccalauréat en enseignement de la musique offert par le Conservatoire en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). La collaboration du Conservatoire avec l'UQAR permet à de futurs enseignants de la musique de poursuivre leurs études dans leur communauté sans avoir à s'établir dans les grands centres.	ATTEINTE EN PARTIE

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 9 : Offrir l'expertise du Conservatoire en enseignement préparatoire de l'art dramatique sur tout le territoire québécois (Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial)

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
9 – Développer et rendre accessible gracieusement sur le Web un programme d'encadrement en art dramatique préparatoire au Conservatoire	Programme téléchargeable gracieusement sur le Web Nombre d'écoles secondaires inscrites aux programmes d'encadrement	Publication du programme d'encadrement en art dramatique du Conservatoire dans le site Web, dès septembre 2017 20 écoles secondaires inscrites au programme d'encadrement provenant d'au moins 4 régions hors des grands centres, d'ici 2020	Cet objectif a été retiré du plan d'action faute de financement nécessaire à son élaboration.	S/O

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 10 : Conserver et mettre en valeur des collections iconographiques du Conservatoire parmi les plus fragiles pour les rendre accessibles à distance au public à des fins de consultation (Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial)

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
10 – Numériser les collections iconographiques du Conservatoire et les diffuser dans le site Web	Documents numérisés et accessibles pour consultation sur le site Web du Conservatoire	3 000 documents numérisés d'ici janvier 2017 Accès aux documents numérisés dans le site Web dès mai 2017	3 899 documents ont été numérisés et transmis à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec au cours de 2016-2017. Les collections iconographiques numérisées sont maintenant accessibles aux chercheurs et au grand public qui peuvent les consulter en format numérique à la bibliothèque du Conservatoire. La diffusion de ces données sur le site Web du Conservatoire n'est cependant pas possible compte tenu des considérations de droit d'auteur et de droit à l'image.	ATTEINTE EN PARTIE

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 11 : Maintenir les services des établissements destinés aux artistes et aux organisations artistiques, tout en soutenant l'accès du public aux événements (Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial)

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
11A – Maintenir à des tarifs préférentiels l'accès des artistes et des organismes artistiques à but non lucratif aux espaces et équipements des établissements disposant d'une capacité ou de plages horaires excédentaires 11B – Maintenir par une faible tarification l'accessibilité de la population aux prestations publiques des élèves et des artistes invités du Conservatoire	Liste nominative des artistes et organismes artistiques accueillis Nombre d'heures-studio consacrées aux artistes et organismes par établissement Tarification des locations et des prestations	320 artistes et organismes accueillis 5 000 heures-studio consacrées aux artistes et organismes Rabais d'au moins 50 % par rapport au tarif régulier des productions professionnelles d'envergure	Au cours de 2020-2021, le Conservatoire a accueilli un peu moins de 100 artistes et organismes. Le Conservatoire a accueilli ces artistes et organismes pour un total de 2 887 heures. Il est à noter que les activités de location des espaces en 2020-2021 ne sont pas représentatives en raison de la crise sanitaire en cours depuis mars 2020. La tarification de location des salles varie entre À10 \$ et 170 \$ l'heure, selon les caractéristiques de chaque salle. Des montants forfaitaires peuvent également être convenus pour la location. Certains artistes et organismes, par exemple les OBNL, bénéficient de taux de location préférentiels et dans certains cas, se voient offrir l'accès à un studio ou une salle gratuitement. Le Conservatoire offre la location d'espaces et d'équipements à des tarifs préférentiels aux artistes et aux organismes artistiques à but non lucratif selon les disponibilités. Le Conservatoire offre les prestations publiques des élèves et des artistes invités du Conservatoire gratuitement ou à de faibles tarifications, ou parfois selon une contribution volontaire. Les représentations publiques en présence n'ont pu cependant avoir lieu en 2020-2021.	NON ATTEINTE en raison de la pandémie de COVID-19

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.3 : Appuyer et promouvoir le développement des mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 12 : Rendre accessibles les études aux élèves dans le besoin par l'octroi de bourses d'études

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
12 – Avec la Fondation du Conservatoire, collaborer aux efforts de collecte et de gestion de fonds à des fins d'aide financière aux élèves dans le besoin	La valeur des fonds recueillis et distribués à des fins d'aide financière aux élèves	Un minimum de 1,5 million de dollars récoltés à des fins d'aide financière aux élèves, de 2016-2020 20 bourses d'études octroyées en 2019-2020	Collecte d'un montant de 4,7 \$ M par la Fondation dans le cadre de sa première campagne majeure de financement. 219 bourses d'études ont été octroyées à des étudiants et étudiants du Conservatoire en 2020-2021 pour un montant total de 235 630,50 \$.	ATTEINTE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1 : Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 13 : Promouvoir de saines habitudes de vie auprès des élèves et les sensibiliser aux consommations et comportements à risque pour leur santé

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
13 A – Promouvoir auprès des élèves une alimentation nutritive et équilibrée, un mode de vie physiquement actif et de saines habitudes de repos 13 B – Sensibiliser les élèves aux effets nocifs du tabagisme, de l'alcool et des drogues 13 C – Prévenir les lésions professionnelles chez les élèves	Nombre de mesures de sensibilisation et de prévention Nombre d'élèves sensibilisés	2 mesures annuelles de sensibilisation des élèves aux bienfaits d'adopter de saines habitudes de vie, dès 2016-2017 2 mesures annuelles de sensibilisation des élèves aux effets nocifs du tabagisme, de l'alcool et des drogues, dès 2016-2017 2 mesures annuelles de prévention des lésions professionnelles auprès des musiciens, d'ici 2017-2018 800 élèves sensibilisés en 2017-2018 par au moins une des mesures de chaque action	Le Service à la vie étudiante a réalisé 4 types de mesures visant la sensibilisation et la prévention pour l'adoption de saines habitudes de vie, incluant des ateliers offerts sur divers sujets visant le mieux-être. Par ailleurs, d'autres mesures ont été appliquées dans le réseau des établissements d'enseignement : Affiches de sensibilisation des élèves aux effets nocifs du tabagisme, de l'alcool et des drogues, Affiches sur la prévention du suicide, Affiches sur une saine alimentation, échanges avec les représentants des élèves sur les choix de denrées accessibles, cours d'éducation physique et ateliers sur la prévention des blessures, cours de yoga. L'ensemble des élèves du Conservatoire (889) a été sensibilisé directement ou indirectement par au moins une des mesures de chaque action.	ATTEINTE

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.2 : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 14 : Assurer la santé physique et psychologique du personnel et des élèves du Conservatoire

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
14 - Élaborer, adopter et mettre en vigueur un plan de lutte contre l'intimidation et la violence chez les jeunes élèves, une politique contre le harcèlement et une politique de santé et sécurité au travail	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence présenté aux élèves et aux parents, mis en ligne et en vigueur Politique contre le harcèlement présentée au personnel et aux élèves, mise en ligne et en vigueur	Mise en vigueur d'un plan de lutte contre la violence et l'intimidation et d'une politique visant à contrer le harcèlement, d'ici décembre 2016 Mise en vigueur d'une politique de santé et sécurité du travail, d'ici juin 2017	Adoption en 2016 d'une politique en matière de harcèlement, de violence et d'intimidation et d'un guide de signalement mis en ligne auprès de la communauté du Conservatoire. Adoption en 2018 d'une politique visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel et mise en ligne auprès de la communauté du Conservatoire. Adoption en 2021 d'une Charte des droits et responsabilités des étudiantes et étudiants prévoyant notamment des dispositions sur le droit à un environnement de qualité, respectant leur intégrité physique et mentale et exempt de toute forme de harcèlement. La politique de santé et sécurité du travail consolidant les pratiques et directives en vigueur demeure à élaborer.	ATTEINTE EN PARTIE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8.1 : Améliorer l'efficacité énergétique

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 15 : Favoriser l'adoption de pratiques contribuant à la réduction de la consommation d'énergie dans les immeubles occupés par les établissements du Conservatoire

Actions	Indicateurs	Cibles 2020-2021	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
15 - Identifier, avec la collaboration de la Société québécoise des infrastructures, de meilleures pratiques favorisant l'économie d'énergie dans les immeubles occupés par les établissements du Conservatoire et mettre en œuvre des activités de sensibilisation et des mesures d'économie d'énergie accessibles au personnel et aux élèves du Conservatoire	Liste des sources potentielles d'économie d'énergie identifiées et priorisées Nombre de personnes sensibilisées	Diffusion des mesures d'économie d'énergie ciblées d'ici décembre 2016 300 membres du personnel et 400 élèves sensibilisés annuellement à partir de 2017-2018	Diverses mesures ont été identifiées en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures selon les établissements (5/9), dont la fermeture des lumières des salles non utilisées, l'utilisation d'un mur solaire pour emmagasiner de la chaleur, le maintien de la température sous un certain seuil, fermeture de la climatisation la nuit, fermeture des lumières de stationnement la nuit. D'autres mesures sont appliquées par le locateur de Montréal (2 établissements) (remplacement d'équipements de mécanique de chauffage et de luminaires classiques par des éclairages LED, optimisation des systèmes de chauffage, ventilation et du conditionnement d'air). 341 membres du personnel et 814 élèves ont été sensibilisés à ces mesures en 2020-2021.	ATTEINTE

ANNEXE | DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est assujéti à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, c. D-11.1). Conformément à la Loi, le Conservatoire applique une directive en cette matière et a identifié un responsable du suivi des divulgations. Pour l'exercice financier 2020-2021, le Conservatoire n'a reçu aucune divulgation.

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25) 2020-2021		Nombre de divulgations
1	Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
2	Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues	0
3	Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
4	Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3) :	0
	— Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
	— Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
	— Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
	— Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
	— Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
	— Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	0
5	Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations	0
6	Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés	0
7	Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
8	Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

ANNEXE | CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Le Code d'éthique des administrateurs du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (le « Code d'éthique des administrateurs ») a été adopté le 14 mars 2008 par résolution CA-2007-2008-31 du conseil d'administration du Conservatoire et amendé ultérieurement par les résolutions 2008-2009-27 (17 février 2009) et 2018-2919-43 (8 mars 2019) du conseil d'administration du Conservatoire. Une copie du Code d'éthique des administrateurs est transmise à tout nouvel administrateur, qui à cette occasion est appelé à signer une déclaration confirmant qu'il a pris connaissance de son contenu et qu'il s'engage à respecter les obligations qui y sont prévues.

Comme prévu à l'article 37 du Code d'éthique des administrateurs, le président du conseil doit faire rapport annuellement de sa gestion en matière d'éthique au comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire. Il doit également s'assurer en plus que le rapport annuel du Conservatoire reproduise le présent code d'éthique et qu'il fasse mention des cas qui ont été traités au cours de l'année.

Le rapport fait par la présidente au comité de gouvernance et d'éthique le 21 mai 2021 indique qu'aucun manquement ou cas relatif à l'éthique n'a été constaté au cours de la dernière année.

Le Code d'éthique des administrateurs reproduit plus bas est également diffusé sur le site Web du Conservatoire dans la section « Accès à l'information ».

Section I - Principes

1. Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, ci-après désigné le Conservatoire, est institué par voie législative (RLRQ, chapitre C-62.1).
2. Le Conservatoire est un organisme du gouvernement, tel que défini par la *Loi sur le Vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01, art. 4, 3o).
3. En tant qu'organisme du gouvernement, le Conservatoire doit établir un code d'éthique applicable à ses administrateurs, conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30, art. 3.0.3, 3.0.4).
4. Conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30, art. 3.0.4), le code d'éthique porte sur les devoirs et obligations des personnes visées et traite notamment des points suivants :
 - les mesures de prévention, notamment des règles relatives à la déclaration des intérêts;
 - l'identification de situations de conflits d'intérêts;
 - les devoirs et obligations de ces personnes même après qu'elles aient cessé d'exercer leurs fonctions;
 - les mécanismes de mise en œuvre du code d'éthique, notamment la désignation des personnes qui en sont chargées et la possibilité de sanctions.

Section II - Objets et interprétation

5. Aux fins de la mise en œuvre du présent code d'éthique, l'expression administrateurs du Conservatoire désigne les membres de son conseil d'administration nommés ou élus en vertu des dispositions des articles 15 et 16 de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (RLRQ, chapitre C-62.1) ainsi que des règlements pris par le Conservatoire en regard de cet article.
6. Le présent code d'éthique a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance entre le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et sa clientèle, ses partenaires, ses fournisseurs et le public en général.

Il a aussi pour objet de favoriser la transparence de l'administration générale du Conservatoire au sein de son organisation et de responsabiliser les membres de son conseil d'administration.
7. En cas de doute quant aux gestes qu'il convient de poser ou non, le membre du conseil doit agir selon l'esprit et les principes des règles applicables en vertu du présent code d'éthique, en se référant au mandat et à la mission du Conservatoire ainsi qu'aux valeurs sur lesquelles celui-ci s'appuie.
8. Le présent code d'éthique ne soustrait pas les administrateurs du Conservatoire au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2). En cas de divergence entre le présent code d'éthique et ce dernier règlement, les règles et les principes les plus exigeants d'un point de vue moral ou éthique s'appliquent.

Section III - Normes d'éthique et de déontologie

— Règles générales

9. Le membre du conseil doit contribuer à la réalisation de la mission du Conservatoire et à la bonne administration de ses ressources et de ses biens.

Cette contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.
10. Le membre du conseil doit en tout temps agir de bonne foi avec pour seul objectif le bien du Conservatoire sans tenir compte des intérêts particuliers d'aucune autre personne, aucun autre groupe ou aucune autre organisation.
11. Le membre du conseil doit agir avec respect dans ses relations avec les autres membres du conseil, le personnel du Conservatoire, la clientèle de celui-ci ainsi que toute autre personne avec qui il entre en relation.

ANNEXE | CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS (SUITE)

— Exercice de la fonction d'administrateur

12. Le membre du conseil se rend disponible pour remplir ses fonctions au service du Conservatoire, s'assure de bien connaître l'évolution des affaires du Conservatoire et des dossiers portés à son attention, prend une part active aux délibérations et évite de s'abstenir d'exercer son droit de vote sauf pour un motif sérieux.

Le membre du conseil s'assure que les procès-verbaux reflètent adéquatement les décisions prises et les discussions entourant chacune d'elles.

13. Le membre du conseil met à profit ses connaissances, ses aptitudes et son expérience de manière à assurer la saine gestion des affaires du Conservatoire.

Sauf pour un renseignement ou un fait pour lequel il est tenu à la confidentialité, le membre du conseil révèle tout renseignement ou fait aux autres membres lorsqu'il sait que la communication de ce renseignement ou de ce fait pourrait avoir une influence significative sur une décision que le conseil doit prendre ou sur une action que le conseil doit poser.

14. Avant de participer à une décision par vote ou autrement, le membre du conseil s'assure que celle-ci respecte l'ensemble des règlements et politiques du Conservatoire, à moins que la décision n'ait pour but de les modifier.

15. Le membre du conseil doit s'assurer que la reddition de comptes touchant les affaires du Conservatoire et l'information y afférente respectent les règles applicables en cette matière et soient présentées d'une façon qui soit claire et transparente.

— Honnêteté

16. Le membre du conseil doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions au service du Conservatoire.
17. Le membre du conseil ne doit pas confondre les biens du Conservatoire avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit d'un tiers.
18. Le membre du conseil doit éviter de se placer directement ou indirectement dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions au service du Conservatoire.
19. Le membre du conseil ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis au Conservatoire.

20. Le membre du conseil ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

21. Le membre du conseil doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

— Discrétion et réserve

22. Le membre du conseil est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa fonction au service du Conservatoire et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.
23. Le membre du conseil ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions au service du Conservatoire.
24. Le membre du conseil autre que le président du conseil ou le directeur général ne peut agir comme porte-parole du Conservatoire, sauf s'il a obtenu l'autorisation explicite de le faire de la part de l'un d'eux ou de l'ensemble du conseil.
25. Le membre du conseil ne prend pas position publiquement à l'encontre des décisions du Conseil, par des actions ou des propos immodérés, et évite de porter atteinte à la réputation du Conservatoire ou à celle de ses administrateurs, des personnes qui y œuvrent, de sa clientèle ou de ses partenaires.

— Après-mandat

26. Le membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures. En aucun temps il ne doit communiquer à autrui une information confidentielle concernant le Conservatoire, ses opérations, ses administrateurs, les personnes qui y œuvrent, sa clientèle ou ses partenaires.
27. Le membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil ne doit pas donner à autrui des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Conservatoire ou un tiers avec lequel il a eu des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la cessation de ses fonctions au sein du conseil.
28. Le membre du conseil qui a agi relativement à une procédure, une négociation ou une autre opération particulière du Conservatoire ne peut, après qu'il ait cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil, agir au nom ou pour le compte d'autrui à l'égard de la même procédure, négociation ou autre opération à laquelle il a participé, ou dont il a été témoin, dans l'exercice de son mandat au sein du conseil.
29. Aucun membre du conseil ne doit transiger avec un membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil et qui agit pour lui-même ou pour un tiers dans le cadre d'opérations visées à l'article 28 qui précède.

Section IV - Mise en œuvre

— Mesures préventives

30. Le président du conseil doit s'assurer que les membres du conseil respectent les principes et les règles d'éthique et de déontologie auxquels ils sont assujettis en tant qu'administrateurs du Conservatoire.
31. Dans les 30 jours de son entrée en fonction, ou lors de la première réunion du conseil à laquelle il assiste, selon la première de ces échéances, le membre du conseil doit prendre connaissance et signer la déclaration relative à son adhésion aux normes d'éthique et de déontologie des administrateurs du Conservatoire jointe en annexe du présent code d'éthique et la remettre dûment complétée au président du conseil.
32. Une fois par année, chaque membre du conseil doit remettre au président du conseil une déclaration écrite, d'une part, dénonçant, à sa connaissance, tout intérêt direct ou indirect qu'il détient dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et celui du Conservatoire, notamment s'il s'agit d'un droit qu'il peut faire valoir contre le Conservatoire, ou, d'autre part, attestant ne pas avoir de tels intérêts.

Un membre du conseil à qui échoit, par succession ou autrement, un intérêt pouvant entrer en conflit avec les intérêts du Conservatoire doit en informer par écrit et sans délai le président du conseil. Il doit en outre s'abstenir de voter sur toute question concernant cet intérêt, éviter d'influencer toute décision du conseil s'y rapportant et se retirer de la séance pour la durée des délibérations du conseil sur ce sujet. Il revient au président du conseil de déterminer si, le cas échéant, ce membre doit se départir de son intérêt ou se désister du conseil.

— Processus disciplinaire

33. Le président du conseil peut requérir l'avis du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire s'il constate ou s'il est informé d'un manquement par un membre du conseil à une obligation prévue par le présent code d'éthique. Il n'est toutefois pas lié par cet avis.
34. Lorsque le président constate qu'un membre du conseil a manqué aux obligations du code d'éthique des administrateurs du Conservatoire, il doit informer sans délai le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque ce dernier est l'autorité compétente pour agir en vertu du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLRQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2). Il lui fait part, le cas échéant, de l'avis du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, s'il a requis et reçu un tel avis.

35. Le processus disciplinaire applicable est celui prévu aux articles 37 à 42 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLRQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2).

Section V - Dispositions transitoires et finales

36. Les membres en fonction au moment de l'entrée en vigueur du présent code d'éthique sont tenus, dans les 30 jours de cette date, de remplir la déclaration relative à leur adhésion aux normes d'éthique et de déontologie des administrateurs du Conservatoire, déclaration stipulée à l'article 31 qui précède, ainsi que la déclaration prévue à l'article 32 du présent code d'éthique.
37. Le président du conseil, membre d'office du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, est chargé de la mise en œuvre, de la gestion, incluant les sanctions applicables, et de la diffusion du présent code d'éthique. Toutefois, sont exclues du ressort du président du conseil les sanctions qui relèvent du secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif (articles 37 à 42 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLRQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2).

Le président du conseil doit faire rapport annuellement de sa gestion en matière d'éthique au comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire.

Il doit s'assurer en plus que le rapport annuel du Conservatoire reproduise le présent code d'éthique et qu'il fasse mention des cas qui ont été traités au cours de l'année.

38. Le présent code d'éthique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Conservatoire.
39. En tout temps, le conseil d'administration du Conservatoire peut, par voie de résolution et sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, amender le présent code d'éthique, l'abroger et le remplacer par un autre, ou encore en suspendre ou en modifier temporairement tout article.
40. Lorsque le conseil adopte une résolution en vertu de l'article 39 qui précède, il en informe par écrit les parties concernées dans les dix jours ouvrables qui suivent ladite adoption.

ANNEXES | GOUVERNANCE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, RLRQ, c. C-62.1, la composition du Conseil doit respecter les exigences de la Loi et compter 17 membres dont au moins 10 doivent, de l'avis du gouvernement, se qualifier comme administrateurs indépendants au sens de l'article 4 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, RLRQ, c. G-1.02.

Au 30 juin 2021*, en conformité à la Loi, le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec était composé des membres suivants :

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	
Monique F. Leroux¹ MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 23 juin 2021 Échéance du mandat : 1 ^{er} décembre 2021	Présidente du conseil d'administration Membre du comité de gouvernance et d'éthique Membre du comité de vérification Administratrice de sociétés Ex-présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement Desjardins Conseillère principale, Corporation Fiera Capital Présidente du Conseil sur la stratégie industrielle du Canada Compagnon de l'Ordre du Temple de la renommée de l'entreprise canadienne (CBHF) et du temple de la renommée de l'industrie des valeurs mobilières (IIAC), Monique Leroux est administratrice de sociétés. Elle est conseillère principale Fiera Capital et siège sur les conseils d'administration de Michelin, BCE/BELL, S&P GLOBAL, COUCHE-TARD et Lallemand Inc. (société privée). Elle est également présidente du comité RSE de Michelin ainsi que du comité de gouvernance de BCE. À ce titre, elle apporte son expérience comme associée de ERNST & YOUNG (Canada), de présidente du conseil et Cheffe de la direction du Mouvement Desjardins de 2008 à 2016 et présidente du conseil d'Investissement Québec. En mai 2020, M ^{me} Leroux est nommée à la tête du Conseil sur La stratégie industrielle du Canada par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada. Elle est membre du groupe de travail sur l'investissement d'impact du G7 Impact Taskforce (UK) représentant le Canada. Elle agit aussi comme vice-présidente du conseil de l'Orchestre symphonique de Montréal et elle est membre du conseil de l'Université de Sherbrooke. M ^{me} Leroux est membre de l'Ordre du Canada, officière de l'Ordre du Québec, chevalier de la Légion d'honneur (France) et récipiendaire du prix Woodrow Wilson (États-Unis). Elle a reçu les titres de Fellow de l'Ordre des CPA et de l'Institut des administrateurs de sociétés du Canada et des doctorats honoris causa et prix de dix universités canadiennes en reconnaissance de sa contribution dans le secteur des affaires, mais aussi pour sa contribution à la communauté.
Louis Babin MEMBRE INDÉPENDANT Début du mandat : 29 juin 2016 Échéance du mandat : 28 juin 2020	Membre du comité de gouvernance et d'éthique Formé au Conservatoire de musique de Montréal à l'alto et à la trompette et titulaire d'une maîtrise en composition de l'Université de Montréal, Louis Babin a touché, au cours de sa carrière, à tous les genres musicaux, soit le classique, le jazz, le contemporain, l'expérimental, l'actuel et même le populaire. Cette polyvalence l'aura d'ailleurs amené à jouer sur les scènes de New York, Paris, Bâle, Zurich et Toronto. Ses œuvres ont été acclamées au Canada, aux États-Unis en Chine et en Europe. Avid de partager sa passion pour la composition, il donne régulièrement des ateliers de création musicale dans les écoles secondaires. M. Babin est également directeur musical et artistique de l'ensemble vocal Ô Chœur du Nord ainsi que des Chanteurs de la Place Bourget et de l'ensemble vocal Chœur Tremblant.

* Il est à noter que la composition du conseil a subi des changements peu après la fin de l'année financière par le départ de quatre membres ayant quitté leurs fonctions, soit M^{me} Marjolaine Viel, MM. Louis Babin et Gaétan St-Laurent le 5 juillet 2021, ainsi que M^{me} Annie Pagé le 12 août 2021. Le 25 août 2021, le gouvernement nommait quatre nouveaux membres indépendants au sein du conseil d'administration : M^{mes} Caroline Champeau, Nathalie Houle et Josée Ouellet ainsi que M. Xavier Roy.

1. En remplacement de M^{me} Marie-France Maheu, présidente du conseil jusqu'au 23 juin 2021.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SUITE)

Geneviève Côté² MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 24 mars 2021 Échéance du mandat : 23 mars 2025	Membre du comité de vérification Geneviève Côté détient un diplôme en droit de l'Université d'Ottawa et cumule plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans le milieu culturel québécois, notamment en production de spectacles et en promotion de la musique. Elle a été chef des affaires du Québec et des arts visuels à la SOCAN, société pancanadienne de gestion collective de droits, de 2014 à 2021. M^{me} Côté détient une certification universitaire en gouvernance des sociétés du Collège des administrateurs de l'Université Laval. En plus de son implication au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, elle préside le Conseil de la Caisse Desjardins de la culture et elle siège également au conseil d'administration du Prix de musique Polaris et Métamusique.
Mélanie Dallaire MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 24 mars 2021 Échéance du mandat : 23 mars 2025	Titulaire d'une maîtrise en management des entreprises culturelles à HEC Montréal, Mélanie Dallaire travaille depuis plus de 20 ans en communication et relations publiques. À la suite de ses études à l'Université du Québec à Montréal, M^{me} Dallaire s'est vu confier de nombreux mandats à titre de pigiste dans le milieu culturel. Elle a ensuite travaillé dans le réseau de la santé et des services sociaux comme cadre-conseil, communications externes au CHU Saint-Justine. Elle occupe actuellement le poste de responsable des communications chez Power-Santé, entreprise spécialisée dans le développement de logiciels dans le domaine de la santé.
Jocelyne Faucher MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 29 juin 2016 Échéance du mandat : 28 juin 2020	Membre du comité de gouvernance et d'éthique Diplômée en médecine de l'Université de Sherbrooke, Jocelyne Faucher détient une maîtrise en administration des services de santé de l'Université de Montréal et une certification universitaire en gouvernance de sociétés de l'Université Laval. Professeure à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, M^{me} Faucher occupe depuis 2009 la fonction de secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante de cette institution. À ce titre, M^{me} Faucher voit entre autres à la bonne gouvernance de l'Université, à une vie de campus stimulante, au déploiement de la stratégie de santé psychologique pour les étudiants ainsi qu'à la mise en œuvre de la Politique des arts et de la culture de l'Université. Coprésidente du Conseil franco-québécois de coopération universitaire de 2010 à 2014, elle a reçu le grade de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques de la République française en 2016. Elle siège au conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS depuis 2018.
Marie Gignac MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 29 juin 2016 Échéance du mandat : 28 juin 2020	Après des études de lettres à l'Université Laval, Marie Gignac reçoit sa formation de comédienne au Conservatoire d'art dramatique de Québec. En 1987, elle se mérite le prix d'interprétation féminine du Festival de théâtre des Amériques, pour son rôle dans <i>La Trilogie des Dragons</i>, ainsi que le prix Jean-Doat 1988. Très active dans le milieu théâtral, elle a participé à plusieurs projets de Robert Lepage, a cofondé le Théâtre Périscope, puis le Carrefour international de théâtre dont elle est maintenant la directrice artistique. Elle a créé plusieurs mises en scène, entre autres <i>Les Mains Sales</i> de Jean-Paul Sartre, récipiendaire de quatre Masques dont ceux de la meilleure mise en scène et de la Production-Québec. Au grand écran, on l'a vue dans <i>Le Confessionnal</i> de Robert Lepage, <i>La Vie secrète des gens heureux</i> de Stéphane Lapointe et dans <i>Gabrielle</i> de Louise Archambault. Elle est de plusieurs séries télévisées, dont <i>Nos Étés</i>, <i>Smash</i>, <i>La Chambre numéro 13</i> et <i>Fortier</i>, où sa performance lui a mérité une nomination aux Prix Gémeaux.

2. En remplacement de M. Vincent Tanguay, dont le mandat a pris fin le 23 mars 2021.

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SUITE)	
Prudence Hannis MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 29 juin 2016 Échéance du mandat : 28 juin 2020	Membre du comité de ressources humaines Membre de la Première Nation Abénaquise, Prudence Hannis est diplômée en sociologie de l'Université du Québec à Montréal et en management public de l'École nationale d'administration publique. Engagée dans sa communauté, elle a occupé diverses fonctions dont celles de consultante et de coordonnatrice pour des organisations telles le Secrétariat aux affaires autochtones, l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador, l'Association Prévention Suicide-Premières Nations et Inuit du Québec, Condition féminine Canada et Femmes Autochtones du Québec. Elle a aussi occupé le poste de coordonnatrice/directrice à la Maison des jeunes Niwitcewakan-Wapi du Conseil des Attikamekw de Wemotaci de 2006 à 2011. En mars 2011, elle devenait la première personne à occuper le poste de directrice de l'Institut Kiuna du Conseil en Éducation des Premières Nations.
Annie Pagé MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 29 juin 2016 Échéance du mandat : 28 juin 2020	Présidente du comité de ressources humaines Membre du Barreau du Québec, Annie Pagé est aussi conseillère en relations industrielles agréée depuis plus de vingt ans. Après avoir exercé la pratique du droit pendant près de dix ans dans un cabinet privé, elle a assuré les fonctions de directrice des services juridiques et conseillère en relations de travail à la Ville de Shawinigan. À l'emploi de la Ville de Trois-Rivières depuis 2017, d'abord à titre de directrice du greffe et des services juridiques, elle cumule depuis mars 2019 les fonctions de directrice générale adjointe des services partagés et de directrice des services juridiques. Outre son implication au conseil d'administration du Conservatoire, M ^e Pagé s'est activement impliquée au sein de nombreuses autres organisations (Université du Québec à Trois-Rivières, Association des manufacturiers et exportateurs du Québec – Mauricie et Centre-du-Québec, Société canadienne du cancer, Division Québec, Fondation du Collège Shawinigan et Jeune chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie).
Gaétan St-Laurent MEMBRE INDÉPENDANT Début du mandat : 29 juin 2016 Échéance du mandat : 28 juin 2020	Membre du comité de ressources humaines Après des études en percussion au Conservatoire de musique de Rimouski, Gaétan St-Laurent a obtenu un diplôme en éducation musicale de l'Université Laval. Il a commencé sa carrière comme enseignant en musique au primaire et au cégep, pour ensuite devenir formateur et personne-ressource à l'intégration des nouvelles technologies de l'information en musique à la Commission scolaire des Phares. Très engagé dans la vie musicale du Bas-Saint-Laurent, il est membre de plusieurs ensembles, dont Phazz, Kadanse, Rythmus et l'Ensemble Antoine-Perreault. Il agit également comme surnuméraire à l'Orchestre symphonique de l'Estuaire. Il occupe le poste de musicothécaire à l'OSE. M. St-Laurent a été président du conseil d'administration de la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec de 2014 à 2018 où il a notamment animé plusieurs ateliers. Président sortant de l'association des musiciens éducateurs de l'Est-du-Québec. Retraité de l'enseignement depuis juillet 2020.
Marjolaine Viel MEMBRE INDÉPENDANTE Début du mandat : 29 juin 2016 Échéance du mandat : 28 juin 2020	Présidente par intérim du comité de vérification Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAR et d'une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP, Marjolaine Viel est membre de l'Ordre des comptables agréés depuis plus de trente ans. Actuellement retraitée, madame Viel a eu un cheminement professionnel ponctué d'expériences diversifiées. En effet, elle a travaillé pendant quelques années comme vérificatrice pour la firme Samson Bélair, comme chef comptable puis comme conseillère en gestion financière pour le Conseil régional de la santé et des services sociaux. Par la suite, elle a œuvré dans le milieu scolaire en intégrant l'équipe de l'Université du Québec à Rimouski à titre de responsable du secteur budget, puis directrice du Service des finances et des approvisionnements et enfin, vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration.

MEMBRES D'OFFICE

Chantal Garon DIRECTRICE GÉNÉRALE Du 6 février 2020 au 30 juin 2021	Détentrice du titre de comptable professionnel agréé (CPA) et d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval, et également d'une maîtrise en gestion de projets de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Chantal Garon possède une longue expérience en gestion financière et administrative dans le secteur parapublic. Elle a occupé le poste de directrice de l'administration et des technologies du Conservatoire pendant plus de trois ans regroupant le Service des ressources financières, matérielles et technologiques ainsi que celui des ressources humaines et de la rémunération avant d'entrer en fonction à titre de directrice générale le 6 février 2020. Gestionnaire axée sur les résultats, Chantal Garon est reconnue pour son leadership et sa capacité à rallier les membres de l'organisation autour d'une vision commune en créant un milieu de travail harmonieux où la contribution de chacun est reconnue.
Jean-François Latour³ DIRECTEUR DES ÉTUDES À compter du 17 août 2021	Avant d'occuper le poste de directeur des études au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Jean-François Latour a été directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Il a également été professeur de piano, de musique de chambre et de pédagogie instrumentale ainsi que responsable du programme en interprétation classique à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke. Parallèlement à son enseignement, il a présenté des concerts dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord. Invité comme soliste par plusieurs orchestres, il a également donné des concerts en Chine, au Japon et en Afrique du Sud. On a pu l'entendre sur les ondes de la Radio Suisse-Romande, la Radio Audizioni Italiane, la Radio-Télévision Belge de la langue Française, la Chicago Classical Radio, la Vermont Public Radio et la Société Radio-Canada. Il a complété les programmes Artist Diploma (2002) et Graduate Performance Diploma (2000) au Peabody Conservatory of Music de Baltimore et a obtenu un Artist Diploma du Royal Conservatory of Music de Toronto (2001). Il détient de plus un baccalauréat (1996), une maîtrise (1998) et un doctorat (2012) en musique de l'Université de Montréal.

MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS⁴

Jean Barrette⁵ PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE AU CONSERVATOIRE À compter de novembre 2020	Jean Barrette termine un baccalauréat en clarinette au Conservatoire de musique de Québec. Il étudie présentement la composition dans cette même institution tout en complétant des études en génie physique à l'Université Laval où il se spécialise en biophotonique et génie biomédical. M. Barrette est entré au Conservatoire de musique de Gatineau en 2009 où il a étudié le piano avec Marlene Finn. Issu d'une famille de musiciens professionnels, la musique a toujours été une partie intégrante de son cheminement. Depuis quelques années, il est clarinettiste à l'Orchestre symphonique de Lévis, une expérience hautement formatrice et nourrissante. M. Barrette est un étudiant très engagé et son implication à titre de président la Fédération des associations étudiantes du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec s'inscrit naturellement dans son parcours.
Louise Bouchard DIRECTRICE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY Début du mandat : 28 juin 2019 Échéance du mandat : 27 juin 2023	Originaire de Saguenay, Louise Bouchard est devenue la directrice du Conservatoire de musique de Saguenay en 2015, après y avoir enseigné la flûte traversière, et ce, depuis 1986. Elle enseigne aussi la musique de chambre et la flûte dans plusieurs camps musicaux d'été. Premier prix en flûte et musique de chambre et diplômée en études supérieures du Conservatoire de musique de Saguenay, elle a également étudié avec Timothy Hutchins et suivi des stages de formation avec les maîtres suivants : Geoffrey Gilbert, Julius Baker, Trevor Wye, Raymond Guiot, Jeanne Baxtresser et Alain Marion. Elle a donné de nombreux concerts comme soliste ou chambriste, dont une tournée canadienne avec le quatuor La Piémontoise et une tournée dans l'Ouest canadien avec le guitariste Brian Townsend en 1993. Membre du Quintette à vent et flûte solo de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, elle fut membre de plusieurs orchestres symphoniques dont l'Orchestre des jeunes du Québec, celui de l'Université McGill, l'Orchestre réseau des Conservatoires de musique du Québec et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

3. En remplacement de M. Régis Rousseau, qui a quitté cette fonction le 11 septembre 2020.

4. Un poste de directeur d'un établissement de l'art dramatique était vacant au 30 juin, à la suite du départ de M. Jacques Leblanc qui a occupé cette fonction jusqu'au 10 juin 2021.

5. En remplacement de M^{me} Amélie Savage qui a quitté cette fonction en novembre 2020.

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS (SUITE)

Marlene Finn PROFESSEURE, CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU Début du mandat : 9 avril 2020 Échéance du mandat : 8 avril 2022	Membre du comité de ressources humaines Originaire de l'Outaouais, madame Finn détient un doctorat de l'Université de Montréal avec spécialisation en interprétation. Élève de Martin Canin à New York pendant de nombreuses années et également de mesdames Yvonne Hubert et Natalie Pépin à Montréal, M^{me} Finn a suivi de nombreux stages de perfectionnement aux États-Unis et en Europe auprès de grands maîtres tels que Menahem Pressler, Bela Siki, Leon Fleisher et Jorg Demus entre autres. Professeure de piano au Conservatoire de musique de Gatineau depuis 1986, elle a formé plusieurs pianistes qui ont été récipiendaires de nombreux prix prestigieux et mènent aujourd'hui de brillantes carrières aux États-Unis, en Europe et en Asie. Pédagogue reconnue, Marlene Finn est invitée régulièrement en tant que juge ainsi qu'à donner des cours de maître à travers le Canada. Madame Finn s'est produite régulièrement en concert en tant que soliste, chambriste et accompagnatrice. Depuis 2001, elle forme équipe avec son collègue Pierre-Richard Aubin. Leur répertoire inclut les œuvres majeures du répertoire pour piano 4 mains ainsi que plusieurs transcriptions d'œuvres symphoniques pour 2 pianos.
Yves Morin⁶ PROFESSEUR, CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL Début du mandat : 28 octobre 2020 Échéance du mandat : 27 octobre 2022	Depuis une vingtaine d'années, Yves Morin a collaboré comme compositeur, concepteur sonore, traducteur, metteur en scène ou comédien à plus d'une centaine de spectacles, dont <i>Les événements</i> et <i>Yellow Moon</i> au théâtre de la Manufacture, <i>Sylvie aime Maurice</i> avec le théâtre du Grand Cheval, <i>Oh Lord!</i> et <i>Le spectacle</i> avec le Projet Bocal, <i>Poésie, sandwiches et autres soirs qui penchent</i> avec Attitude Locomotive, <i>Le mariage de Figaro</i>, <i>L'impresario</i> de Smyrne et <i>Rhinocéros</i> au Théâtre du Nouveau-Monde, <i>La Cage aux Folles</i> au Théâtre du Vieux-Terrebonne et <i>Unity mil neuf cent dix-huit</i> au Théâtre PàP. Il a également signé entre autres les traductions de <i>Cabaret</i>, <i>My Fair Lady</i>, et <i>Une vie presque normale</i> présentées au théâtre du Rideau-Vert, de <i>La Mélodie du Bonheur</i>, <i>Chantons sous la pluie</i> et <i>Hairspray</i> avec Juste pour Rire, et de <i>L'Éveil du printemps</i>, de Steven Sater et <i>Duncan Sheik</i>, d'après Wedekind, qu'il a également mis en scène au Conservatoire en 2016. Il fut de plus arbitre en chef de la Ligue Nationale d'Improvisation de 1998 à 2006. Yves Morin enseigne au Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis 1994.

Conformément à l'article 17 de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, RLRQ, c. C-62.1, au moins huit (8) membres doivent provenir de l'extérieur des régions de Montréal et de Québec. En conformité à cette exigence, au 30 juin 2021, les membres du conseil étaient établis dans les régions administratives suivantes : Bas-Saint-Laurent (2), Capitale-Nationale (4), Centre-du-Québec (1), Estrie (1), Laval (1), Mauricie (1), Montréal (3), Outaouais (2), Saguenay – Lac-Saint-Jean (1).

6. En remplacement de M. Jean-Sébastien Ouellette au terme de son mandat le 22 octobre 2020.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Le **conseil d'administration** détermine les orientations du Conservatoire, approuve ses plans stratégiques, les plans d'action annuels qui en découlent ainsi que les rapports annuels d'activités. Il recommande au ministre de la Culture et des Communications l'adoption des prévisions budgétaires et des états financiers. Il adopte les profils de compétence et d'expérience requis pour la nomination des membres du conseil d'administration et ceux recommandés pour les postes de directeur général et de directeur des études, de même que les règlements et politiques qui encadrent les divers secteurs d'activités de l'institution, y inclus celles du conseil d'administration, des commissions des études et des conseils d'orientation. Enfin, le conseil établit par règlement les régimes pédagogiques applicables à l'enseignement de la musique et de l'art dramatique qui régissent notamment l'admission des élèves, les programmes d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études.

Le conseil d'administration doit former des comités statutaires, des comités consultatifs ou des comités spéciaux, et il détermine leur composition et leur mandat. Il a ainsi formé un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines*.

Le **comité de gouvernance et d'éthique** est formé de quatre membres du conseil d'administration nommés par le gouvernement du Québec, dont le président du conseil d'administration. En plus de procéder à l'appréciation du rendement et de la performance du directeur général et d'en communiquer les résultats au conseil d'administration, il a entre autres pour fonctions d'élaborer :

- la démarche d'appréciation du rendement et de la performance du directeur général proposée au conseil d'administration;
- des règles de gouvernance et un code d'éthique pour la conduite des affaires du Conservatoire;
- un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration, aux directeurs ainsi qu'aux autres employés du Conservatoire;
- des profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration, à l'exception du président du conseil et du directeur général;
- des critères d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;
- des règles de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités.

La durée des mandats des membres du comité de gouvernance et d'éthique est de 3 ans, sauf pour le président du conseil qui est membre d'office.

Au cours de l'année 2020-2021, les membres de ce comité étaient : M^{me} Marie-France Maheu, présidente jusqu'au 23 juin 2021, M^{me} Monique F. Leroux, à compter du 23 juin 2021, M. Louis Babin, M^{me} Jocelyne Faucher et M. Vincent Tanguay jusqu'au 23 mars 2021.

* Il est à noter que des changements survenus à la composition du conseil après le terme de l'exercice financier a entraîné des modifications à la composition des comités du conseil par la nomination de nouveaux membres indépendants au sein de ces comités le 3 septembre 2021 (M^{mes} Geneviève Côté et Caroline Champeau ont été nommées membres du comité de gouvernance et d'éthique, M^{me} Nathalie Houle a été nommée membre du comité de vérification, M^{me} Josée Ouellet et M. Xavier Roy ont été nommés membres du comité des ressources humaines).

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

Le **comité de vérification** est formé de trois membres du conseil d'administration nommés par le gouvernement du Québec, dont le président du conseil d'administration. Ce comité a pour fonctions :

- d'approuver le plan annuel de vérification interne du Conservatoire;
- de s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources du Conservatoire soit mis en place et d'en faire le suivi;
- de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces soient mis en place;
- de réviser toute activité portée à son attention susceptible de nuire à la situation financière du Conservatoire;
- de s'assurer qu'un processus de gestion des risques soit mis en place;
- d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et le vérificateur externe et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration.

La durée des mandats est de 3 ans, sauf pour le président du conseil qui est membre d'office.

Au cours de l'année 2020-2021, les membres de ce comité étaient : M. Vincent Tanguay, membre et président jusqu'au 23 mars 2021, M^{me} Marjolaine Viel, présidente par intérim à compter du 21 mai 2021, M^{me} Geneviève Côté, à compter du 4 juin 2021, M^{me} Marie-France Maheu, jusqu'au 23 juin 2021 et M^{me} Monique F. Leroux, à compter du 23 juin 2021.

Le **comité des ressources humaines** est formé de quatre membres du conseil d'administration dont trois nommés par le gouvernement du Québec. Ce comité a entre autres pour fonctions :

- d'élaborer et de réviser les politiques des ressources humaines ainsi que les normes et barèmes de rémunération;
- d'élaborer et de proposer un profil de compétences et d'expérience pour la nomination du directeur général;
- d'élaborer et de proposer pour approbation par le comité de gouvernance et d'éthique et adoption par le conseil d'administration les critères d'évaluation du directeur général, et les conditions de la rémunération de celui-ci;
- de participer à la sélection des dirigeants;
- d'élaborer un programme de planification de la relève des dirigeants;
- d'examiner une proposition de nomination des dirigeants autres que le directeur général et celle du principal dirigeant de chacun de ses établissements;
- de s'assurer que l'organisation dispose des ressources humaines adéquates pour réaliser son mandat.

La durée des mandats est de 3 ans.

Au cours de l'année 2020-2021, ce comité était composé de M^{me} Annie Pagé, présidente, M^{me} Marlene Finn, M^{me} Prudence Hannis et M. Gaétan St-Laurent.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Conservatoire a tenu 10 séances au cours de l'année 2020-2021 (5 séances ordinaires et 5 séances extraordinaires). Lors de ces séances, le conseil a notamment :

- assuré le suivi du plan stratégique 2018-2022;
- adopté le rapport annuel d'activités du Conservatoire 2019-2020;
- adopté les états financiers audités 2019-2020;
- adopté le budget 2021-2022 du Conservatoire;
- approuvé la Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants du Conservatoire;
- approuvé le plan de transformation numérique organisationnel;
- adopté les recommandations de sanction des études collégiales et des études universitaires pour 2020-2021;
- assuré le suivi de la situation financière du Conservatoire;
- adopté une modification au régime d'emprunts valide jusqu'au 31 octobre 2021;
- adopté la politique sur la divulgation de l'information financière;
- reçu le rapport annuel des commissions des études (musique et art dramatique) pour 2019-2020 ainsi que les comptes-rendus des commissions des études (musique et art dramatique) approuvés en 2020-2021;
- assuré le suivi de l'état de situation du Conservatoire en contexte de crise sanitaire et des impacts de la COVID-19 sur les activités et la gestion du Conservatoire et ratifié le plan-cadre de la rentrée scolaire de l'automne 2020 détaillant les mesures applicables en contexte de crise sanitaire;
- approuvé la révision de la politique sur le développement des collections de la bibliothèque;
- adopté le bilan du plan d'action 2019-2021 à l'égard des personnes handicapées pour l'exercice 2019-2020 et sa mise à jour pour l'exercice 2020-2021;
- étudié les impacts possibles pour le Conservatoire de certaines modifications envisagées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;
- reçu les rapports de la direction générale sur le suivi des projets et des opérations du Conservatoire;
- adopté les critères d'évaluation de la directrice générale;

- initié un processus de recrutement en vue de la nomination d'un prochain directeur général ou d'une prochaine directrice générale;
- approuvé la signature par le Conservatoire de la convention collective des professeurs du Conservatoire 2015-2020.
- pris connaissance des processus de recrutement en vue de pourvoir divers postes de direction et participé à la constitution des comités de sélection;
- approuvé la nomination de dirigeants du Conservatoire, soit M^{me} Anissa Landry à titre de directrice des ressources financières, matérielles et technologiques, M^{me} Ève Martin à titre de directrice du Conservatoire de musique de Trois-Rivières, M. Hugues Cloutier à titre de directeur du Conservatoire de musique de Val-d'Or et M. Jean-Sébastien Ouellette à titre de directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec;
- reçu le tableau de bord des ressources humaines 2019-2020.

Le conseil d'administration a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et celui de ses comités et à cet égard il a :

- reçu le rapport d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2019-2020;
- reçu le plan de travail du conseil d'administration pour l'exercice 2020-2021;
- reçu le rapport de la présidente sur l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration par les administrateurs pour l'exercice 2019-2020 ainsi que le calendrier des étapes d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance de ses membres pour 2020-2021;
- approuvé la nomination de M^{me} Geneviève Côté à titre de membre du comité de vérification.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire a tenu 4 séances ordinaires au cours de l'année 2020-2021, à l'occasion desquelles il a notamment :

- recommandé au conseil d'administration l'adoption de la charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants du conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du plan de transformation numérique organisationnel;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption de la politique révisée sur le développement des collections de la bibliothèque;
- assuré le suivi du plan stratégique 2018-2022;
- reçu le plan cadre de la rentrée scolaire de l'automne 2020 détaillant les mesures sanitaires applicables en contexte de crise sanitaire;
- recommandé au conseil d'administration les critères d'évaluation de la directrice générale;
- procédé à l'évaluation de la directrice générale pour la période de son entrée en fonction le 6 février 2020 jusqu'au 31 mars 2021;
- reçu les rapports de la directrice générale sur les affaires courantes du Conservatoire;
- étudié les modifications envisagées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et leurs impacts éventuels sur les règles de gouvernance du Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du bilan du plan d'action 2019-2021 à l'égard des personnes handicapées pour l'exercice 2019-2020 et sa mise à jour pour l'exercice 2020-2021;
- soutenu la démarche de recrutement d'un prochain directeur général ou d'une prochaine directrice générale en recommandant la révision du profil de compétence et d'expérience et les attentes pour l'exercice 2021-2022);
- reçu le rapport de la présidente en matière d'éthique;
- assuré le suivi de recommandations de l'institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques sur la gouvernance de certaines sociétés d'État;
- reçu des données statistiques sur les effectifs étudiants;
- reçu les résultats du sondage de satisfaction des étudiantes et étudiants du conservatoire;
- approuvé et ratifié l'attribution de contrats de service à des employés du conservatoire en 2020-2021 et reçu le rapport sur les contrats de service attribués à des employés en 2019-2020.

Le comité de gouvernance et d'éthique a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à celui du conseil d'administration et à cet égard il a :

- procédé à la désignation de la présidente du comité;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique et de la performance des membres pour 2019-2020 ainsi que le calendrier pour la démarche d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance des membres pour 2020-2021;
- reçu un plan de travail du comité pour 2020-2021;
- reçu le rapport d'activités du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique pour l'exercice 2019-2020;
- échangé sur la démarche de nomination et de renouvellement des mandats des membres du conseil.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification du Conservatoire a tenu 6 séances au cours de l'année 2020-2021 (5 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire) à l'occasion desquelles il a notamment :

- examiné le plan d'audit 2019-2020 du Vérificateur général du Québec;
- examiné les résultats d'audit du Vérificateur général du Québec pour 2019-2020;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des états financiers 2019-2020 audités par le Vérificateur général du Québec;
- reçu le rapport du Vérificateur général du Québec aux responsables de la gouvernance et à la direction au terme des travaux d'audit des états financiers du Conservatoire de l'exercice clos le 30 juin 2020;
- examiné les rapports trimestriels des résultats financiers pour assurer le suivi du budget 2020-2021 du Conservatoire;
- reçu la présentation du processus budgétaire pour l'exercice 2021-2022;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du budget 2021-2022 du Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration le renouvellement du régime d'emprunt du Conservatoire;
- reçu la présentation des processus et contrôles internes appliqués au Conservatoire;
- étudié l'impact financier de l'ajustement des programmes de DEC et universitaires en musique du Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption de la politique de divulgation de l'information financière du Conservatoire;
- assuré le suivi du plan des infrastructures du Conservatoire dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI);
- assuré le suivi du plan culturel numérique (PCN) du Conservatoire;
- examiné le plan d'effectif du personnel enseignant et du personnel non enseignant pour l'exercice 2020-2021 en vue d'assurer le suivi de la masse salariale;
- assuré le suivi des impacts de la COVID-19 sur les ressources financières, matérielles et technologiques;
- étudié les données de la planification budgétaire quinquennale du Conservatoire.

Le comité de vérification a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à cet égard il a :

- procédé à la désignation du président du comité ainsi qu'à la désignation de sa présidente intérimaire;
- reçu le rapport du président du comité sur l'évaluation du fonctionnement du comité de vérification pour l'exercice financier 2020-2021 ainsi que le calendrier et la procédure d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance des membres pour 2020-2021;
- reçu le rapport d'activités du comité pour l'exercice 2019-2020;
- reçu un plan de travail du comité pour l'exercice financier 2020-2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES

Le comité de ressources humaines du Conservatoire a tenu 5 séances (4 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire) au cours de l'année 2020-2021, au cours desquelles il a notamment :

- reçu le plan de travail de la Direction des ressources humaines et de la rémunération pour l'exercice financier 2020-2021 et reçu le bilan du plan de travail de la Direction des ressources humaines et de la rémunération pour l'exercice financier 2019-2020;
- reçu le tableau de bord des ressources humaines à jour au 30 juin 2020;
- assuré le suivi des négociations des conventions collectives de travail et de certains dossiers de relations de travail;
- recommandé au conseil d'administration la signature de la convention collective de travail conclue avec le Syndicat des professeurs de l'État du Québec;
- reçu une présentation de la partie du plan-cadre de la rentrée scolaire de l'automne 2020 détaillant les mesures applicables en contexte de crise sanitaire concernant les ressources humaines;
- assuré le suivi des impacts de la COVID-19 sur les ressources humaines;
- procédé à la révision du profil de compétence et d'expérience du directeur général ou de la directrice générale et à l'élaboration des attentes pour 2020-2021;
- examiné les critères d'évaluation de la directrice générale en vue de l'évaluation de son rendement;
- examiné le plan d'effectif du personnel enseignant et du personnel non enseignant pour 2020-2021;
- assuré le suivi du programme d'égalité en emploi et reçu le rapport de la commission des droits de la personne et de la jeunesse en matière d'accès à l'égalité en emploi;
- assuré le suivi des processus de recrutement en cours d'année et a été consulté sur les nominations en vue de pourvoir les emplois de dirigeants.

Le comité des ressources humaines a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à cet égard il a :

- procédé à la désignation de la présidente du comité;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du comité et de la performance de ses membres pour l'exercice financier 2019-2020 ainsi que le calendrier d'évaluation du fonctionnement du comité et de la performance des membres pour l'exercice financier 2020-2021;
- reçu le rapport d'activité du comité pour l'exercice 2019-2020;
- reçu un plan de travail du comité pour l'exercice financier 2020-2021.

RAPPORT D'ASSIDUITÉ DES MEMBRES AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de vérification	Comité des ressources humaines
Monique F. Leroux*	–	–	–	–
Marie-France Maheu*	10/10	4/4	6/6	–
Louis Babin	9/10	4/4	–	–
Jean Barrette*	5/5	–	–	–
Louise Bouchard	9/9	–	–	–
Geneviève Côté*	3/4	–	–	–
Mélanie Dallaire*	4/4	–	–	–
Jocelyne Faucher	6/10	4/4	–	–
Marlene Finn	9/9	–	–	5/5
Chantal Garon	9/9	–	–	–
Marie Gignac	10/10	–	–	–
Prudence Hannis	4/10	–	–	4/5
Jean-François Latour*	8/8	–	–	–
Jacques Leblanc*	6/7	–	–	–
Yves Morin*	7/7	–	–	–
Jean-Sébastien Ouellette*	2/2	–	–	–
Annie Pagé	7/10	–	–	5/5
Régis Rousseau*	2/2	–	–	–
Amély Savage*	2/3	–	–	–
Gaétan St-Laurent	10/10	–	–	5/5
Vincent Tanguay*	6/6	3/3	5/5	–
Marjolaine Viel	10/10	–	6/6	–

* Monique F. Leroux, à compter du 23 juin 2021
 Marie-France Maheu, jusqu'au 23 juin 2021
 Jean Barrette, à compter de novembre 2020
 Geneviève Côté, à compter du 24 mars 2021
 Mélanie Dallaire, à compter du 24 mars 2021
 Jean-François Latour, à compter du 17 août 2020
 Jacques Leblanc, jusqu'au 10 juin 2021
 Yves Morin, à compter du 28 octobre 2020
 Jean-Sébastien Ouellette, jusqu'au 27 octobre 2020
 Régis Rousseau, jusqu'au 11 septembre 2020
 Amély Savage, jusqu'en novembre 2020
 Vincent Tanguay, jusqu'au 23 mars 2021

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

RENSEIGNEMENTS À L'ÉGARD DE LA RÉMUNÉRATION

Rémunération et avantages des administrateurs

Conformément à la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec*, les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés mais ils ont cependant droit au remboursement de leurs dépenses. Au cours de l'exercice 2020-2021, le budget de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités était de 17 000 \$.

Honoraires payés à l'auditeur externe

Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe du Conservatoire. En vertu de l'article 60 de la *Loi sur le Conservatoire* (ch. C-62.1), l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS LES MIEUX RÉTRIBUÉS – EXERCICE FINANCIER 2020-2021

Dirigeants	Rémunération annuelle	Rémunération de base ¹	Primes d'assurance collective payées par l'employeur	Rémunération globale
Directrice générale <i>Chantal Garon</i>	166 949 \$	155 553 \$ ²	2 606 \$	158 159 \$
Directrice du Conservatoire de musique de Montréal <i>Manon Lafrance</i>	125 574 \$	125 622 \$	2 428 \$	128 050 \$
Directeur des études <i>Jean-François Latour</i>	118 289 \$	117 567 \$	797 \$	118 364 \$
Directeur du Conservatoire de musique de Gatineau <i>Marc Langis</i>	112 219 \$	112 262 \$	763 \$	113 025 \$
Directeur du Conservatoire de musique de Québec <i>Louis Dallaire</i>	112 219 \$	112 262 \$	1 542 \$	113 804 \$
Directrice du Conservatoire de musique de Saguenay <i>Louise Bouchard</i>	112 219 \$	112 262 \$	2 337 \$	114 599 \$

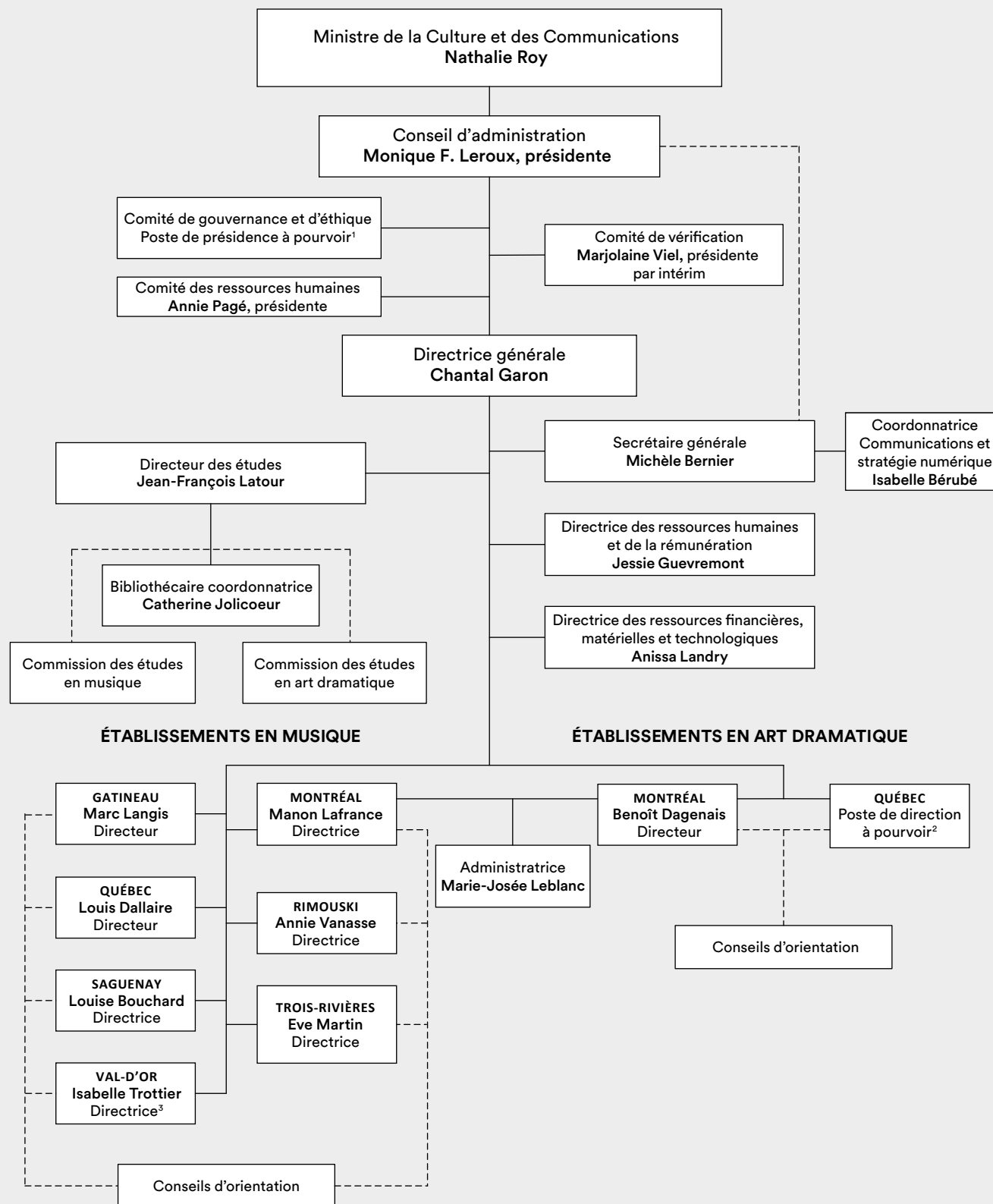
1. La rémunération présentée est celle versée au cours de l'année 2020-2021 sur la base de l'échelle de traitement applicable.

2. Pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, excluant l'allocation de transition et le versement de la banque de vacances.

Ces cadres bénéficient de l'assurance collective SSQ. Ce régime d'assurance collective assure les protections du régime pour le personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux des primes applicables sont déterminés par l'assureur et reflètent des taux de primes à la charge de l'employé et des taux de primes assumés par l'employeur. Quant à l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée, le pourcentage est déterminé annuellement par l'assureur.

ANNEXE | ORGANIGRAMME DE GOUVERNANCE ET D'ENCADREMENT

au 30 juin 2021



1. Le comité de gouvernance et d'éthique a été présidé par M^{me} Marie-France Maheu jusqu'au 23 juin 2021.
2. M. Jean-Sébastien Ouellette a été nommé directeur le 23 juin 2021 pour une entrée en fonction le 12 juillet 2021.
3. M. Hugues Cloutier a été nommé directeur le 18 juin 2021 pour une entrée en fonction le 7 juillet 2021.

ANNEXE | ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec diffuse de nombreuses informations sur son site Internet dans un objectif de transparence sur son fonctionnement et ses activités. En vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, le Conservatoire doit diffuser un bilan faisant état des demandes d'accès à l'information reçues et de leur traitement.

Au cours de l'année 2020-2021, le Conservatoire a reçu une seule demande d'accès à l'information, et l'a traitée de la façon suivante :

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours*	1	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
Total	0	0	0

* À noter qu'une réponse a été donnée à l'intérieur du délai prescrit de 20 jours, mais qu'un complément de réponse a été fourni dans un délai de 14 jours suivant la réponse initiale, à la suite d'une précision du demandeur sur les informations attendues.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	1	0	0	
Partiellement acceptée	0	0	0	
Refusée (entièrement)	0	0	0	
Autres	0	0	0	

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
--	---

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1
--	---

ANNEXE | EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

En tant qu'institution publique de langue française offrant une formation artistique de haut niveau, le Conservatoire contribue à l'éclosion et au rayonnement d'une culture québécoise riche et vivante. Il accorde d'office une importance particulière à l'usage d'une langue française soignée dans toutes ses sphères d'activités et sur l'ensemble de son réseau d'établissements d'enseignement. L'adoption et la mise à jour d'une politique linguistique (résolutions CA-2012-2013-16, CA-2013-2014-6, CA 2018-2019-44 et CA-2019-2020-61) ont concrétisé l'engagement du Conservatoire et permis de circonscrire ses obligations en la matière auprès de ses employés (plus de 50 employés) et de sa communauté en général. Le comité chargé de mettre en œuvre la politique linguistique est composé de la coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique et de la secrétaire générale, qui en assure la présidence et qui agit comme mandataire.

La politique linguistique est accessible à l'ensemble de la communauté du Conservatoire sur le portail électronique accessible aux employés, aux élèves et aux étudiantes et étudiants. Outre le portail électronique destiné à la communauté du Conservatoire, la Politique linguistique du Conservatoire est publiée dans la section « Accès à l'information » du site Web du Conservatoire.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le comité a diffusé dans l'infolettre du Conservatoire une capsule d'information sur les termes à privilégier en ce qui a trait aux arts de la scène. Une diffusion a également été faite pour faire connaître la campagne du ministère de la Justice visant à sensibiliser les travailleurs de l'État à l'utilisation du français au travail par un rappel des grands principes de la politique linguistique québécoise.

Le comité, en collaboration avec d'autres employés du Conservatoire, a également amorcé des travaux en vue d'élaborer un guide sur la rédaction inclusive, en s'appuyant sur les documents de référence élaborés par l'Office québécois de la langue française (OQLF).

De plus, à la demande de l'OQLF, le Conservatoire a procédé à la collecte de nombreux documents et informations préparés, diffusés ou utilisés par sa direction générale et par ses neuf établissements d'enseignement. Cette démarche a été réalisée dans le but de fournir un portrait actualisé de la situation linguistique du Conservatoire, notamment au regard de la langue de travail, de la langue de service et des communications, de la langue d'affichage et de la langue des technologies de l'information.

Le Conservatoire n'a reçu aucune plainte relative à l'utilisation de l'emploi et de la qualité de la langue française au cours de l'année 2020-2021.

ANNEXE | POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Pour donner suite à l'adoption de la Politique de financement des services publics, le Conservatoire a procédé à des travaux d'évaluation des coûts totaux (coûts directs et indirects) de ses services tarifés. Les résultats de ces travaux sont les suivants :

Produits provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus de tarification	Coûts des biens et services	Pourcentage de financement visé	Pourcentage de financement atteint
Programmes et activités de formation de 1 ^{er} et 2 ^e cycles universitaires en musique	Coût	Refixation	juillet 2020	628 186 \$	11 088 874 \$	5 %	6 %
Programmes et activités de formation collégiale en musique	Coût	Refixation	juillet 2020	127 730 \$	3 623 125 \$	3 %	4 %
Programmes et activités de formation préparatoire en musique	Coût	Refixation	juillet 2020	96 920 \$	9 134 715 \$	2 %	1 %
Programmes et activités de formation de 1 ^{er} et 2 ^e cycles universitaires en art dramatique	Coût	Refixation	juillet 2020	290 566 \$	6 821 820 \$	3 %	4 %

Justification : Selon la Loi constitutive du Conservatoire, les revenus de tarification liés aux programmes de formation en musique et en art dramatique sont régis par la Directive sur les droits de scolarité et autres frais relatifs aux programmes réguliers du Conservatoire.

Location des espaces	Valeur marchande	Refixation	Novembre 2018	140 233 \$	181 320 \$	100 %	77 %
----------------------	------------------	------------	---------------	------------	------------	-------	------

Justification : Le service de location des espaces à une clientèle externe (salles de concert, de théâtre, de répétition, d'enregistrement et autres) a été développé et mis en place au cours de l'année 2010-2011. Pour l'ensemble des neuf établissements et plus particulièrement au Conservatoire de musique de Montréal et au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, les outils de gestion ainsi que l'équipe administrative affectée à ce service permettent une optimisation des procédés administratifs favorisant le développement et le service à la clientèle. Il faut noter que pour un deuxième exercice le respect des exigences liées à la gestion de la crise sanitaire a occasionné des pertes de revenus.

**Siège social du Conservatoire de musique
et d'art dramatique du Québec**

225, Grande Allée Est
Bloc C, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
418 380-2327

Conservatoire d'art dramatique de Montréal

4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4283

Conservatoire d'art dramatique de Québec

31, rue Mont-Carmel
Québec (Québec) G1R 4A6
418 643-2139

Conservatoire de musique de Gatineau

430, boul. Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J9A 1M7
819 772-3283

Conservatoire de musique de Montréal

4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4031

Conservatoire de musique de Québec

270, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 5G1
418 643-2190

Conservatoire de musique de Rimouski

22, rue Sainte-Marie
Rimouski (Québec) G5L 4E2
418 727-3706

Conservatoire de musique de Saguenay

202, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 6R8
418 698-3505

Conservatoire de musique de Trois-Rivières

587, rue Radisson
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C8
819 371-6748

Conservatoire de musique de Val-d'Or

88, rue Allard
Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1
819 354-4585

Couverture arrière : Éléa Bernier étudie en
violoncelle dans la classe de David Ellis au
Conservatoire de musique de Saguenay.

Photo : Guylain Doyle



ERVATOIRE
SNO

Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
du Québec

conservatoire.
gouv.qc.ca